



MAIRIE DE BORDEAUX

CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance du
25 JANVIER 2010 A 15 H 00**

*La séance est ouverte sous la présidence de
Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux*

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE (*présente à partir de 18h25*), M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Maxime SIBE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Séance du lundi 25 janvier 2010

M. Le Maire

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2009

D -20100001

Aide aux sinistrés d'Haïti.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

A la suite de la terrible catastrophe qui vient de frapper Haïti, je vous propose d'exprimer notre solidarité avec les populations touchées par ce cataclysme et de les assurer de notre soutien le plus total dans les épreuves qu'elles traversent.

Ainsi que vous le savez la Ville a mis en place depuis le 15 janvier dernier une urne à la disposition de tout ceux qui souhaitent manifester leur solidarité.

Par ailleurs, je vous propose de participer à cet effort de solidarité par une subvention exceptionnelle de 30.000 euros au fonds mis en place par l'Association des Maires Francophones.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ces crédits seront inscrits lors de la prochaine décision modificative du budget – compte 657-4

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, bonjour. Notre séance est ouverte. J'ai 5 minutes de retard parce que je recevais à l'instant M. Guillaume Hyppolite, Consul d'Haïti à Bordeaux avec qui j'ai fait le point de la situation épouvantable de ce malheureux peuple une fois de plus frappé par ce désastre que vous connaissez.

Il se trouve que la femme de M. Hyppolite qui est Commandant volontaire de Sapeur Pompier est sur place à Léogane depuis le surlendemain du séisme. Elle doit rentrer à Bordeaux dans les prochains jours et nous apportera évidemment des informations de première main. M. Hyppolite doit lui-même se rendre en Haïti dans quelques jours. Je l'ai assuré bien sûr de tout notre soutien.

Dans cet esprit je vous propose de commencer notre séance en votant une subvention exceptionnelle de 30.000 euros qui pourrait en tout ou partie être versée à l'Association Internationale des Maires Francophones, l'AIMF, qui a ouvert un fonds spécial pour l'aide en Haïti.

Nous essayons par ailleurs d'aider de diverses manières, d'abord en restant en contact avec les associations haïtiennes de Bordeaux. Nous avons proposé des locaux. Un concert exceptionnel de l'ONBA sera donné dans quelques jours au profit de Haïti. Je suis également intervenu auprès du Quai d'Orsay à la demande des parents qui se préparent à adopter des enfants en provenance d'Haïti. Notre collègue Hugues MARTIN les a reçus d'ailleurs la semaine dernière. Voilà un certain nombre d'actions que nous avons engagées.

J'ai également appelé les Bordelais à répondre aux demandes des Organisations Non Gouvernementales, des associations et des ONG caritatives qui mobilisent des fonds pour Haïti. Je remercie tous ceux qui se sont manifestés en ce sens.

Je pense que le vote de cette subvention exceptionnelle sera consensuel.

M. HURMIC a demandé la parole.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, deux mots si vous le permettez pour compléter vos propos auxquels naturellement nous nous associons totalement, mais pour ajouter une dimension qui est essentielle à nos yeux en rappelant ici que certains pays tel Haïti cumulant catastrophes et pauvreté sont en fait des adeptes de la double peine. Le changement climatique aussi, s'il n'entre pas en jeu dans les séismes et tsunamis comme celui dont est victime ce pauvre pays d'Haïti, ne fera qu'accentuer les phénomènes météorologiques extrêmes, précipitations, inondations, sécheresses, cyclones de plus en plus violents.

Or, les pays les plus pauvres sont aussi les plus menacés par ce bouleversement, à première enseigne des pays comme Haïti. Une étude vient de sortir très récemment montre que les pays les plus exposés en risques extrêmes du fait du réchauffement sont la Somalie, Haïti, l'Afghanistan et la Sierra Leone, et que parmi les 28 pays les plus en danger, 22 sont situés en Afrique Subsaharienne.

Tout ça pour dire, Monsieur le Maire, que si souvent nous sommes insistants pour dire qu'il faut doter ce pays d'une véritable taxe carbone, qu'il faut lutter efficacement contre le dérèglement climatique, ce n'est pas seulement en pensant aux intérêts des Français ou des occidentaux, c'est précisément pour éviter que des pays comme Haïti puissent continuer éternellement à être victimes de ce que j'appelais il y a un instant la double peine.

Un dernier mot. Nous considérons qu'effectivement l'effort que nous faisons aujourd'hui vis-à-vis d'Haïti est tout à fait salutaire. Nous souhaiterions même que l'on puisse aller au-delà, non pas financièrement, mais dans notre implication.

Au-delà de la somme d'argent que nous versons fort opportunément aujourd'hui pour améliorer les secours apportés à ce peuple en détresse, nous souhaiterions qu'il y ait un véritable suivi, que nous dépassions l'éphémère pour aboutir un peu plus dans le durable.

Par exemple fixons-nous une échéance. Que d'ici un an nous soyons tenus informés de la façon dont les subventions que nous-mêmes et d'autres aurons versées au profit d'Haïti auront été utilisées. Je pense qu'il ne serait pas inutile que notre adjoint chargé de la coopération internationale puisse effectivement nous faire un rapport d'ici un an pour nous dire la façon dont cet argent aura été utilisé, surtout la façon dont des villes comme Bordeaux s'impliquent durablement, au-delà de l'éphémère, dans l'aide nécessaire que nous devons apporter à des pays comme Haïti. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, bien évidemment le groupe socialiste s'associera à votre initiative que nous voterons des trois mains, si j'ose dire. Mais pour rebondir sur ce que vient de dire Pierre HURMIC nous souhaiterions effectivement que nous allions loin, beaucoup plus loin. Car dans ces moments où la douleur du peuple haïtien est présente pour tous les Bordelais, et j'espère pour tous les Français, je crois que pour ancrer notre action dans la durée il ne faudrait pas que d'ici quelques semaines un autre événement malheureux de par le monde nous fasse oublier, comme c'est malheureusement souvent le cas dans la culture du « zapping » dans laquelle nous vivons aujourd'hui, les malheurs du peuple haïtien.

Aussi je proposerais, pour aller beaucoup plus loin, que nous allions jusqu'à un jumelage avec la Ville de Port au Prince. Je crois que c'est quelque chose que nous pourrions faire. Nous entretenons des relations avec beaucoup de villes comme Ouagadougou, Oran, etc., j'en passe, pour lesquelles nous intervenons dans des projets, donc au-delà du suivi que propose Pierre HURMIC, qui est nécessaire, je pense qu'il faudrait que Port au Prince devienne notre petite sœur. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je crois que nous nous mobilisons chaque fois qu'il y a un désastre de cette ampleur sur la scène mondiale, mais c'est vrai qu'Haïti nous touche plus particulièrement parce qu'entre la France et Haïti il y a une longue Histoire, vous le savez, et il y a une communauté de langue. J'avoue que quand je vois à la télévision ces hommes et ces femmes dans le malheur s'exprimer en français, ça donne un tour encore plus émouvant à cette relation qui existe entre nous. Donc non seulement on assurera le suivi, mais je suis tout à fait prêt à regarder comment on peut aller plus loin.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux m'a fait part de son intention d'organiser une mission sur place pour voir comment nous pouvons aider à la reconstruction d'Haïti, puisqu'on est passé maintenant à cette phase de reconstruction. Le cas échéant si mon emploi du temps me le permet j'accompagnerai cette mission et je verrai sur place comment on peut mieux concrétiser notre solidarité et notre fraternité envers le peuple haïtien.

Donc j'enregistre l'accord unanime du Conseil Municipal sur ce vote de subvention.

M. LE MAIRE. -

Je vais demander à Mme Laetitia JARTY de prendre le secrétariat de notre séance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

D -20100002

3ème projet social de la Ville de Bordeaux. Adoption

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Le Projet Social constitue, après l'agenda 21 et le nouveau Projet Urbain, le 3^{ème} et dernier pilier du programme d'actions engagées pour construire l'avenir de Bordeaux.

Ce projet touche tout à la fois chaque habitant dans son quartier au quotidien et nourrit la réflexion autour de la Fraternité, de la Solidarité dans notre société. La Ville se trouve au croisement des attentes des citoyens et des services qui leur sont offerts. Elle est appelée par tous pour optimiser les réponses et satisfaire tous les publics notamment les plus fragiles.

Le chantier du Projet Social de la Ville de Bordeaux a été lancé le 31 mars 2009 et d'emblée, il a été conduit totalement sous le signe de la co-construction et du partage avec les partenaires institutionnels et associatifs comme avec les habitants, en s'appuyant sur le Conseil de Développement Social.

Ce choix d'être à l'écoute, de rechercher la transversalité, l'initiative en garantissant la parole de chacun avec la participation de deux sociologues et d'un cabinet conseil, associé à la transparence des débats qui ont été publiés après avoir été travaillés avec les participants aux différents groupes de travail, a donné à la démarche une qualité très appréciée de respect de la parole et de l'apport de chacun et une forte légitimité à présenter les propositions contenues dans le document présenté ici.

Le 3^{ème} Projet Social a été constitué à partir, d'abord du bilan du précédent Projet Social, ensuite d'une analyse des besoins sociaux de la Ville, partagée avec nos partenaires, selon une méthode privilégiant la participation de tous, (cette démarche sera d'ailleurs accompagnée financièrement dans le cadre de l'année européenne de lutte contre les exclusions).

Il a été piloté et animé avec nos partenaires sur un socle de valeurs partagées de fraternité, de respect, de responsabilité et d'autonomie des acteurs de la Ville (habitants ou institutions).

Il a été enfin débattu, travaillé dans chaque quartier avec les habitants et les responsables élus et associatifs invités à partager les constats locaux et proposer des actions adaptées au territoire et aux habitants.

Il aboutit aujourd'hui, après un Forum Social particulièrement investi par toutes les parties associées à la démarche et ouvert à tous les habitants, à un document présentant près de 90 actions poursuivant les objectifs du mieux vivre ensemble et de la promotion de la place de chacun.

Chacune des fiches est organisée pour présenter clairement et simplement le contenu de l'action, sa mise en œuvre et sa faisabilité.

L'importance qualitative et quantitative des propositions, même si certaines peuvent paraître modestes, est le témoignage de la richesse de nos forces vives et de leur dynamisme.

Je vous remercie de bien vouloir adopter ce Projet Social n°3, sachant que chaque action présentée dans ce document sera, si nécessaire, soumise au vote de notre Conseil Municipal au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Le Projet Social lui-même est susceptible d'évoluer et fera l'objet annuellement d'une évaluation partagée.

M. LE MAIRE. -

Séance du lundi 25 janvier 2010

Mes chers collègues ce projet est d'une grande importance. Je pense que vous la mesurez tous. J'ai coutume de dire que notre stratégie municipale à moyen et long termes repose sur trois piliers principaux.

Tout d'abord le Projet Urbain que je vous ai communiqué et dont nous avons discuté au début de 2009.

Ensuite l'Agenda 21 qui a été voté à la fin de l'année 2008.

Et aujourd'hui la troisième version du Projet Social.

En réalité ces trois projets, ces trois piliers, sont étroitement reliés entre eux. L'Agenda 21 en particulier comporte à l'évidence un volet social majeur.

Je voudrais ensuite souligner l'énorme travail de préparation qui a été fait pour aboutir à ce document. Ce travail s'est déroulé sur plus d'une année. Il a concerné à la fois notre équipe municipale et nos services, mais aussi nos partenaires extérieurs, institutionnels comme le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales, ou associatifs. Nous avons essayé aussi d'ouvrir le dialogue avec le plus de Bordelaises et de Bordelais possible.

Je dois dire que ce travail a été une réussite, y compris au sein de notre maison ici, Mairie de Bordeaux. Je n'avais pas observé sur la version 1 et la version 2 du Projet Social que nous soyons parvenus à créer une telle transversalité entre nos services. Tout le monde s'y est mis, pour parler plus simplement, non seulement le CCAS ou les services sociaux, mais également l'éducation, les sports, l'économie, le développement durable, et je ne suis pas exhaustif.

Je voudrais donc remercier les uns et les autres de cette mobilisation générale.

Cela va se traduire d'ailleurs par le fait que plusieurs adjoints vont s'exprimer, parce que plusieurs adjoints ont participé sous la houlette de Véronique FAYET à la préparation de ce document.

J'ai pu constater la semaine dernière lors de la réunion du Conseil du Développement Social qui a réuni beaucoup de monde, y compris les représentants de l'Etat - car l'Etat, j'ai oublié de le citer, a également été pleinement associé à la préparation de cet exercice - les représentants du Conseil Général et ceux de la Caisse d'Allocations Familiales, plus beaucoup d'associations, que ce conseil a été un moment très riche en échanges et en enthousiasme aussi, parce que tout le monde a salué l'effort d'imagination qui a été fait.

Je ne vais pas commenter moi-même chacune des rubriques, ou chacune des 80 environ fiches actions qui vous sont proposées. Je note simplement qu'elles sont toutes marquées par une volonté très affirmée de créer du lien, de faire circuler l'information là où elle circule mal, de créer le dialogue là où il n'existe pas, d'assurer la concertation ou les progrès de la concertation lorsqu'on peut aller plus loin.

Je vais donc demander à Véronique FAYET, dont je salue l'implication dans tout ce processus, elle en a été vraiment la cheville ouvrière depuis le départ en étroite concertation avec ses collègues, le soin d'entrer davantage dans le détail.

Je voudrais simplement rappeler, parce que ce n'est pas toujours présent à nos esprits, que ce que j'appellerai le budget social, c'est-à-dire l'ensemble des crédits destinés très directement à l'action sociale ou à des actions de solidarité, représente le premier budget municipal. Sur le Budget de la Ville stricto sensu c'est une centaine de millions qui y sont consacrés, et si l'on tient compte du budget du CCAS on arrive donc à quelque chose de très significatif qui représente le tiers, ou un peu plus, de l'effort global de la Ville.

En termes d'effectifs en charge de l'action sociale c'est pratiquement 47%, comme vous le voyez sur ce tableau, des effectifs totaux de l'administration municipale qui y consacrent leur

travail et leur professionnalisme. C'est donc une façon je crois très précise de mesurer l'ampleur de nos ambitions sociales et surtout les moyens que nous y consacrons.

Je vais donc tout de suite donner la parole à Véronique FAYET pour que, avec l'appui d'un diaporama, elle nous présente la démarche globale. Je demanderai ensuite à Anne WALRYCK d'intervenir pour bien montrer la cohérence de ce travail avec le volet social de l'Agenda 21 qui font tout à fait cause commune, et ensuite aux adjoints plus sectoriels, de développer les actions dans les domaines qui les concernent.

Mme FAYET.

(Intervention illustrée par la présentation d'un diaporama)

MME FAYET. -

Monsieur le Maire, je voudrais commencer, après vos mots d'introduction, par un merci à tous. J'ai bien conscience, comme vous l'avez rappelé vous-même, que ce Projet Social est vraiment, vraiment, une œuvre collective. C'est ce qui en fait un document tout à fait nouveau par rapport aux deux précédents.

D'abord, Monsieur le Maire, je crois que c'est important de souligner que vous avez vous-même porté très fortement ce projet. Quand vous avez lancé la concertation au mois de mars vous avez tout de suite donné le cap et vous vous êtes impliqué très fortement. Je crois que c'était vraiment essentiel. Cela n'a pas échappé à nos collègues.

Je voudrais remercier aussi tous les élus, parce qu'effectivement tous, ou presque tous, vous avez été présents à un moment ou un autre de la construction de ce Projet Social. Que ce soit dans les forums de quartiers, que ce soit dans les groupes de travail, ou que ce soit au Forum Social du 7 novembre j'ai vu beaucoup d'entre-vous. Je peux vous dire que les Bordelais ont senti cette forte mobilisation de l'équipe municipale et qu'ils se sont sentis portés, valorisés et encouragés par cette forte mobilisation.

Je voudrais aussi, bien sûr, remercier l'administration municipale sous la houlette du Secrétaire Général qui a été attentif depuis le début à notre démarche et très mobilisé. Et un coup de chapeau particulier à Christophe DARASSE qui a été le chef d'orchestre très efficace de cette concertation et de l'écriture du Projet Social.

Pourquoi un 3^{ème} Projet Social à Bordeaux ?

D'une part pour canaliser et mettre en valeur toutes les attentes des Bordelais sur des sujets essentiels : la précarité, le logement l'emploi. Bien souvent les Bordelais nous disent : que fait la mairie ? Je crois qu'il était important de répondre à cette interrogation, de montrer que le Projet Social concernait tous les habitants. Parfois on a tendance à penser que les questions sociales concernent surtout les habitants des quartiers dits sensibles. On en parle souvent ici. Là il s'agit de vraiment prendre en compte tous les habitants dans tous les quartiers.

Il s'agit de mettre en musique une ambition concrète et mesurable pour les prochaines années.

Et enfin cela complète le troisième pilier, comme l'a rappelé le Maire, d'une action municipale très globale.

La concertation préalable a duré plus de 8 mois. Elle s'est d'abord faite avec les habitants sur 5 thèmes différents dans les quartiers, animée par des sociologues qui ont fait que cette concertation a été qualitative, a été organisée et que les gens se sont sentis respectés dans leurs paroles et dans les idées qu'ils ont portées.

Elle s'est faite avec les partenaires sur 5 thèmes très forts : le logement, un groupe de travail présidé par Alexandra SIARRI, l'emploi, un groupe présidé par Yohann DAVID, enfance et famille sous la houlette de Brigitte COLLET, le vieillissement avec le concours d'Anna-Maria TORRES et la précarité avec Nicolas BRUGERE.

Ces groupes ont beaucoup travaillé, beaucoup de rencontres, beaucoup de partenaires impliqués. Je salue cet investissement des uns et des autres sur ces thèmes difficiles.

Enfin au sein de la Ville, comme l'a rappelé le Maire, il y a eu aussi une forte mobilisation, plus d'une centaine d'élus, de cadres et d'agents qui se sont impliqués, qui ont réfléchi sur la façon dont on pouvait mobiliser et faire évoluer l'administration municipale pour être mieux au service des Bordelais.

Et tout le monde s'est retrouvé le 7 novembre au Forum Social avec des ateliers et un grand débat.

La méthodologie du Projet Social en quelques mots :

Après avoir fait le bilan des deux premiers projets et en s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux, c'est-à-dire une batterie d'éléments statistiques et chiffrés, nous nous sommes mis d'accord et nous avons mis en valeur deux finalités essentielles qui sont les deux piliers de ce Projet Social :

- d'une part encourager la fraternité et les liens de voisinage, les liens d'entraide, les liens de solidarité. C'est le cœur de notre devise républicaine, donc c'est bien la moindre des choses que de la mettre en valeur.

- d'autre part faire reculer la pauvreté. C'est aussi un enjeu majeur qui nous situe au cœur du développement durable. Vous vous souvenez tous que dès 1992 à Rio la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement, disait que l'élimination de la pauvreté était une condition indispensable du développement durable. Là nous sommes restés plus modestes, nous ne parlons pas de l'élimination, mais en tout cas à la mesure de nos moyens de faire reculer sérieusement la pauvreté.

Ces deux finalités permettent à notre plan d'action de se dérouler tout naturellement en deux parties, l'une liée à la fraternité que l'on va appeler « Mieux vivre ensemble », et l'autre liée au recul de la pauvreté qui s'appellera « Une place pour chacun ». Donc deux parties, et 12 thèmes qui sont chacun ancrés sur des objectifs communs qui sont le fil conducteur de toutes les propositions.

Tout cela va se décliner en 84 actions. En réalité, comme il y a des sous-actions ça sera plutôt une centaine d'actions, même un peu plus si j'ai bien compté.

Des actions qui soit toucheront l'ensemble de la population bordelaise, ou seront ancrées dans tel ou tel quartier, mais en tout état de cause des actions qui sont toujours co-produites avec l'ensemble des services municipaux, avec tous nos partenaires et surtout cofinancées.

Deux grandes parties. La première « Mieux vivre ensemble », qui fait écho à ce désir de développer la fraternité, de développer les liens de voisinage, les liens d'entraide, les liens de partenariat avec nos voisins, avec 5 thèmes.

Le premier thème met l'accent sur le fait que nous allons agir ensemble avec tous nos partenaires, comme l'a rappelé Alain JUPPE en introduction. Le Conseil de Développement Social qui existe déjà depuis le deuxième Projet Social sera l'instance de gouvernance, de pilotage, de suivi de ce Projet Social numéro 3. Il sera aussi l'instance de pilotage du Contrat Local de Citoyenneté que nous signerons prochainement dans le courant de l'année 2010 avec le Conseil Général. Il est déjà plus ou moins l'instance de pilotage du Contrat d'Actions Familiales Sociales et Territoriales que nous avons avec la CAF depuis quelques années.

Donc le Projet Social et notamment le Conseil de Développement Social sont les lieux de gouvernance partenariale de toutes ces actions que nous allons mettre en œuvre.

D'autres instances partenariales existent déjà, que vous connaissez bien : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le Conseil Local de Santé..., bref plusieurs instances qui chacune sur une thématique doivent faire vivre cette transversalité et doivent permettre de co-construire les actions et de les cofinancer. Donc on met l'accent vraiment sur le partenariat dans ce Projet Social.

Deuxième thème, je n'insiste pas dessus mais il est quand même majeur, il s'agit de croiser les savoirs avec les plus pauvres, avec les personnes qui vivent l'exclusion, d'apprendre d'eux comment construire des mesures et comment faire reculer la pauvreté. Notamment nous ferons cela avec le soutien d'ATD Quart Monde.

Les trois thèmes suivants : les relations d'entraide et de proximité, les opportunités de rencontres et le bénévolat seront développés dans quelques minutes par mes collègues.

Deuxième partie : « Une place pour chacun », ou, autrement dit, comment permettre à tous quelles que soient ses conditions de vie, quel que soit son niveau social, quelles que soient les conditions de précarité, comment permettre à tous et à chacun de vivre à Bordeaux et donc comment faire reculer la pauvreté.

Un premier chapitre, évidemment consacré à l'accès aux droits, puisque pour faire reculer la pauvreté il faut que chacun ait accès à ses droits.

Donc vous retrouverez là-dedans des actions sur l'accès au logement, sur l'accès à une couverture maladie universelle complémentaire, sur l'accès au RSA, sur l'accès à l'énergie, à la mobilité, etc., je ne développe pas, mais aussi des actions qui permettent à tous d'accéder à la diversité, à la citoyenneté.

Accès aux services et aux équipements municipaux :

Séance du lundi 25 janvier 2010

C'est la transversalité interne à nos services dont parlait le Maire. Comment est-ce que tous nos services se sentent concernés et comment est-ce qu'on réserve aux Bordelais un meilleur accueil dans l'ensemble de nos services, que ce soit la culture, l'état civil, les sports, etc.

Et les 5 thèmes majeurs qui étaient donc les 5 groupes de travail que vous retrouvez ensuite :

Une place pour les sans abri et tous ceux qui sont victimes de la grande précarité, le logement, l'emploi, la famille et les personnes âgées. Tout cela sera développé par mes collègues dans quelques instants.

La méthodologie :

Nous avons voulu être rigoureux. Lors de la présentation du 2^{ème} Projet Social je me souviens que certains de nos amis de l'opposition avaient dit qu'il s'agissait d'un catalogue de bonnes intentions. A l'époque c'était peut-être vrai, donc on a tenu compte de cette observation et là on a des fiches très rigoureuses qui nous engagent et qui disent bien qui fait quoi et comment.

Donc la même trame pour toutes les fiches.

Des éléments de cadrage qui permettent de préciser en quoi l'action participe aux attendus du Projet Social.

Comment cette action permet de favoriser l'autonomie, la responsabilité des personnes. Comment elle apporte un mieux, un service supplémentaire aux Bordelais.

Deuxième paragraphe : dans chaque fiche la mise en œuvre qui permet de vérifier que les bénéficiaires de l'action et les partenaires sont tous présents autour de la table et que les tâches sont bien réparties quand on a bien compris qui faisait quoi.

Et enfin la faisabilité, un paragraphe très important qui permet d'indiquer le pilotage de l'action, les ressources financières et humaines qui seront mises en œuvre, le calendrier, et surtout les indicateurs de suivi.

Sur ce paragraphe de la faisabilité vous aurez observé peut-être que certaines rubriques ne sont pas encore parfaitement remplies. C'est tout à fait normal. Je crois qu'il faut accepter que notre document soit imparfait parce qu'il est vivant et parce que nous avons la volonté de compléter toutes ces rubriques, quand elle ne le sont pas, dans les mois qui viennent. En tout cas on sera très attentifs aux indicateurs de suivi et de résultat.

Pour conclure, trois propositions :

D'abord la validation de ce document. C'était très important. Elle a été faite vendredi dernier par le Conseil de Développement Social élargi à tous ceux qui avaient participé aux groupes de travail, autour de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général. Toutes ces propositions ont été validées par l'ensemble des acteurs.

Un travail technique très important avait bien sûr été fait en amont, avec les 4 institutions concernées.

Et validation aujourd'hui par le Conseil Municipal. Je crois que c'est important aussi.

Deux publications qui permettront de faire connaître ce projet : une version complète qui sera diffusée sur Cédérom, puisque nous avons la volonté d'être dans le développement durable, mais qui, outre le document auquel sera associé un petit moteur de recherche, permettra d'avoir les vidéos des instants du Forum du 7 novembre, etc.. Donc ça sera un document assez riche, assez complet, assez vivant, utilisable dans les quartiers, dans les associations. Il sera aussi un document de travail.

Séance du lundi 25 janvier 2010

Egalement nous ferons une version plus grand public, un peu journalistique, pour rendre ce projet accessible à tous en une vingtaine de pages. Tout ceci d'ici quelques semaines.

Le dernier point concerne le suivi et l'évaluation. Evidemment c'est le point fort de ce qui nous attend à partir de demain.

Le suivi et l'évaluation faits par le Conseil de Développement Social, comme je le rappelais tout à l'heure, qui reste l'instance de gouvernance et de pilotage.

Une place renforcée de ce Conseil au sein du Contrat Local de Citoyenneté avec le Conseil Général, et au sein du contrat que nous avons avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Des ateliers de quartiers qui vont se poursuivre, qui accompagneront la mise en œuvre du projet dans les quartiers, avec une animation de ce travail qui est financé par l'Europe, puisque nous avons été « lauréats » de l'appel à projets européens lancé dans le cadre de l'Année Européenne de Lutte contre l'Exclusion.

Un comité de pilotage interne, transversal, réunissant les élus et les services concernés, animé par le Maire tous les trimestres.

Une formation action à la conduite de projets, justement, comme je vous le disais tout à l'heure, pour rendre ce paragraphe sur la faisabilité très concret et très opérationnel. Donc une formation à la conduite de projets pour tous les cadres et directeurs qui sont responsables d'une fiche action. Ça commence très vite, au mois de mars.

Enfin un forum annuel avec tous les acteurs qui sera nécessaire pour partager les avancées, évaluer ensemble, partager aussi sur les innovations, et se donner l'envie d'aller plus loin. Je pense que le premier forum pourrait avoir pour thème l'évaluation avec la recherche de nouveaux indicateurs, d'indicateurs pertinents.

Toute cette évaluation pourrait se fonder, si vous en êtes d'accord, sur une phrase que j'appelle la devise du Conseil Economique et Social qui est affichée à l'entrée du Conseil Economique et Social à Paris depuis quelques années, qui pourrait, il me semble, résumer la façon dont nous voulons évaluer ce Projet Social :

« Considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu est la dignité d'une nation fondée sur les Droits de l'Homme ».

Cela pourrait être aussi la dignité d'une ville fondée sur les Droits de l'Homme.

En conclusion je voudrais vous dire, chers collègues, que ce programme pour les 4 à 5 ans à venir est ambitieux. Il ne réussira que s'il y a une mobilisation de tous, de tous les élus toutes tendances confondues. Je crois que c'est important. Je crois que tous ensemble nous entraînerons tous les services, toute l'administration qui est déjà prête à nous suivre, et tous les Bordelais.

Ce n'est pas une utopie. C'est le chemin qui est devant nous, un chemin qui est bien balisé par 84 actions, un chemin que je vous invite à prendre tous ensemble résolument pour construire une ville durable et solidaire.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme WALRYCK

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais être extrêmement brève après ce que vient de résumer dans sa dernière phrase Véronique FAYET.

Je voulais simplement, après vous, Monsieur le Maire, rappeler l'imbrication étroite entre ce 3^{ème} Projet Social et notre Agenda 21 que nous avons voté en fin d'année dernière.

Ce 3^{ème} Projet Social constitue en fait le deuxième levier fondateur de notre Agenda 21.

Nous avons un levier sur la ville plus écologique, plus exemplaire en matière d'environnement, plus économe en consommation, etc ; nous avons un volet qui touche également à l'économie ; et le volet social est l'axe fondateur de ce 3^{ème} Projet Social qui viendra alimenter et enrichir notre Agenda 21.

Je voulais souligner également comme Véronique FAYET l'a fait, la méthodologie qui a été particulièrement exemplaire, notamment sous l'angle de la concertation. C'est une véritable co-construction d'actions particulièrement inventives et créatives, avec une place spéciale dédiée aux expérimentations, qui a été favorisée, comme pour l'Agenda 21, par la transversalité et la large concertation tant en interne qu'à l'externe pour construire ce plan d'actions.

Enfin, je voulais souligner, comme Véronique l'a fait en conclusion de son intervention, que la méthode également consiste à avoir un mode de gouvernance et un système de suivi et d'évaluation, là aussi que nous avons instauré pour l'Agenda 21, qui est extrêmement important si nous voulons ensemble évaluer l'avancée des propositions qui auront été faites, les inscrire dans la durée et permettre en permanence au fil de l'eau une adaptation, comme c'est le cas pour l'Agenda 21.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Nous avons choisi avec Véronique de demander aux différents adjoints d'entrer un peu plus dans le détail des fiches action. D'abord sur le premier chapitre sur le « Mieux vivre ensemble » Anne BREZILLON pour tout ce qui implique la vie associative, Arielle PIAZZA pour le sport et Dominique DUCASSOU pour la dimension culturelle.

Anne BREZILLON.

MME BREZILLON. -

Vous le disiez, Monsieur le Maire, ce 3^{ème} Projet Social est révélateur de la force et de la qualité de l'engagement des Bordelais et du rôle majeur de la vie associative bordelaise. Cette démarche de concertation globale et transversale a permis de mettre en valeur son dynamisme, son expertise et ses talents.

En effet, les associations irriguent tous les domaines et tous les âges de la vie. Elles fédèrent les énergies et conjuguent les compétences.

Elles sont pour nous des partenaires privilégiés. Appuyons-nous sur leur savoir-faire et leur proximité avec le terrain.

Dans le respect de leur autonomie, la Ville de Bordeaux souhaite, à budgets constants, développer les temps de rencontre, valoriser les initiatives et accompagner les nouveaux projets, améliorer les moyens logistiques mis à disposition notamment dans les quartiers les moins dotés, inciter et valoriser le bénévolat, consolider les compétences des bénévoles, augmenter leur lisibilité et rendre leurs actions plus visibles du grand public.

A travers leur objet, qu'il soit, social, éducatif, culturel, sportif, ou dédié à un public spécifique, les associations encouragent la participation des habitants à la vie de la cité. Elles contribuent au développement d'une solidarité, à la création de lien entre les Bordelais. Elles sont au cœur du « mieux vivre ensemble ».

M. LE MAIRE. -

Arielle PIAZZA

MME PIAZZA. -

Monsieur le Maire, la politique sportive a déjà affiché par votre volonté d'un grand désir d'une plus grande ouverture sociale, d'un sport plus proche des quartiers et des jeunes pour l'équilibre et le bien être de tous, plus particulièrement pour les publics à handicaps et les publics féminins peu ou pas assez représentés dans nos associations sportives.

Pour entrer plus précisément dans le Projet Social je voudrais choisir deux fiches très analytiques sur notre désir d'avancer un peu plus vite puisque c'est déjà en action, c'est encourager cette mixité sociale et intergénérationnelle qui nous est chère avec le parc des sports Saint-Michel où nous mettons 3 éducateurs à disposition des Bordelais pour aller plus dans le sens de cette mixité, avec des vacances pour tous cet été.

Le deuxième point ça serait aussi l'application des conventions d'objectifs avec nos associations sportives pour les encourager avec une ouverture plus grande.

La deuxième fiche qui est aussi déjà en action, ça serait apprendre à nager avec une possibilité pour tous d'avoir accès à cet apprentissage pour être plus en sécurité. Il s'avère que notre école municipale de natation va s'ouvrir à tous ces enfants pas assez consolidés dans leur apprentissage malgré les cycles scolaires déjà installés, et faire en sorte que quel que soit son origine ou son âge on puisse avoir accès à cette apprentissage. Cela a déjà démarré à l'école municipale de natation. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. DUCASSOU

M. DUCASSOU. -

Séance du lundi 25 janvier 2010

Monsieur le Maire, lorsque nous avons présenté il y a quelques jours le Budget Primitif 2010 j'avais mis l'accent sur le fait qu'un certain nombre de projets qui s'intègrent dans la politique culturelle de la ville trouvaient parfaitement leur place de par leur transversalité dans le Projet Social que nous débattons aujourd'hui.

Ces projets qui associent un certain nombre d'établissements culturels de la ville, mais aussi certaines associations, s'inscrivent tous dans un travail hors les murs, un travail en direction des publics afin de mieux vivre ensemble, un travail qui permet d'œuvrer dans la proximité.

Déjà beaucoup d'acteurs culturels institutionnels ou non travaillent en relation étroite avec les centres sociaux, avec les maisons de quartiers et avec les publics qui les composent, que ces publics soient des publics empêchés pour des raisons physiques ou de santé, ou qu'ils soient économiquement faibles.

De la même manière un certain nombre de projets sont déclinés dans le dossier social dont certaines actions sont déjà entamées depuis pas mal de temps. Je pense notamment aux actions conduites par le Conservatoire avec un travail très étroit en relation avec la rive droite sur des réseaux de réussite scolaire qui associent un Principal du Lycée Jacques Ellul dans une logique à la fois éducative, de formation et d'animation de quartier.

C'est un projet qui a été travaillé depuis 2006, qui s'est intégré dans le projet d'établissement du Conservatoire en 2008 et qui a fait l'objet d'une convention qui sera renouvelée entre 2010 et 2015 avec des actions qui associent le Conseil Général, l'Education Nationale, le Conservatoire et donc la Ville de Bordeaux.

A côté de cela ce sont d'autres actions. Je l'ai dit à diverses reprises, les bibliothèques de quartiers sont très présentes dans la vie de proximité en relation avec les publics. Parmi les fiches action il y a le colportage de livres au domicile en travaillant en relation étroite avec ceux qui sont à même d'identifier les besoins, je pense au CCAS et à certaines associations spécialisées.

Et puis tout ce qui touche à la décentralisation d'actions culturelles dans les quartiers.

Donc toute une série d'actions.

Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir intégrer ce volet de proximité dans le Projet Social.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je rebondis sur ce qu'a dit Dominique DUCASSOU pour souligner l'importance de l'effort que nous faisons pour les bibliothèques et pour la lecture publique en général.

Je crois que quand on regarde bien notre budget culturel c'est un des postes les plus importants entre la bibliothèque centrale et surtout les bibliothèques de quartiers qui jouent un rôle à la fois culturel et de proximité tout à fait essentiel.

Sur la seconde grande partie du Projet Social « Une place pour chacun, organiser le recul de la pauvreté » je voudrais demander à Nicolas BRUGERE, Alexandra SIARRI ou Elizabeth TOUTON, à Yohann DAVID et Josy REIFFERS, à Brigitte COLLET et Anne-Marie TORRES de dire chacun un mot.

Je commence par Nicolas BRUGERE qui est à la vice-présidence du CCAS.

M. BRUGERE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, jeudi dernier le 21 janvier, à Madrid, a été ouverte l'Année Européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale.

Séance du lundi 25 janvier 2010

En Europe 16% de la population vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec 60% du revenu médian dans chaque pays. 16% de la population ça veut dire 79 millions d'Européens qui ont des ressources qui ne leur permettent pas de couvrir leurs besoins élémentaires. Et sur cette population les enfants sont les plus nombreux. 19% des enfants vivent dans ces conditions-là de pauvreté.

1 Européen sur 10 vit dans un ménage où personne ne travaille, en sachant que le travail n'est pas forcément synonyme de garantie contre la pauvreté.

L'analyse des besoins sociaux dont parlait Véronique FAYET tout à l'heure qui a été réalisée dans les 9 villes françaises de plus de 200 000 habitants, hors Paris, Lyon et Marseille, incluant évidemment Bordeaux, rapporte des données similaires à des nuances près pour chacune des villes. Donc la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est une priorité pour notre temps.

Le 3^{ème} Projet Social de Bordeaux permet de poser le problème, d'analyser les causes et de proposer des solutions adaptées.

La précarité touche les familles, elle touche les personnes âgées fragilisées, elle touche les personnes en situation de grande pauvreté, elle touche une part importante des personnes isolées. Je vous rappelle qu'à Bordeaux 48% des personnes vivent seules.

De nombreux domaines sont concernées, sinon tous les domaines de la vie, en tout cas la santé, l'emploi, le logement pour lequel nous devons agir sur l'offre, pour lequel nous devons lutter contre l'habitat indigne, pour lequel nous devons fluidifier les parcours résidentiels ; mais aussi les domaines de l'accès aux droits, l'accès aux services, l'accès aux transports ; et aussi la lutte contre les discriminations.

De très nombreuses actions vont être mises en route. Je voudrais en noter quelques-unes.

La réhabilitation et l'humanisation du Foyer Leydet qui mettra en jeu 285 millions d'euros, avec l'Etat et le Conseil Général et la Ville.

En même temps un travail sera fait sur les squats avec la mise en place d'une maîtrise d'œuvre urbaine sociale, mais qui ne concerne pas que Bordeaux, qui concerne Bordeaux mais aussi d'autres villes de la CUB.

Autres types d'actions : l'organisation de l'aide alimentaire dans une plus petite dimension peut-être d'un point de vue financier, mais qui permettra chaque jour à chaque Bordelais, y compris le dimanche, y compris les jours qui sont compris entre le 14 juillet et le 15 août où plus personne n'est là de pouvoir avoir la possibilité de se nourrir.

La mise en place d'une bagagerie qui permet à ceux qui portent leur maison sur leur dos de se libérer de cette maison de manière sûre pour pouvoir se déplacer librement dans la ville et éventuellement pour pouvoir se réinsérer.

Toutes les actions nécessitent une approche coordonnée et une approche mutualisée. Coordination et mutualisation sont deux mots clés.

Coordination pour un certain nombre d'actions entre l'Etat, le Conseil Général, la CUB, les différents services de la Ville, on l'a vu, et le CCAS qui bien souvent sur de nombreuses actions sera en première ligne, la Caisse d'Allocations Familiales, la CPAM, etc.

Mutualisation : en particulier les associations dont les professionnels et les bénévoles sont des acteurs précieux, sont des acteurs indispensables pour développer les actions à réaliser.

Enfin, cela a déjà été dit mais je vais insister là-dessus, le troisième mot clé c'est le mot évaluation. Toutes les actions doivent être évaluées en définissant dès le départ pour chacune d'entre-elles des indicateurs qui soient fiables en permettant un suivi rigoureux.

Ainsi la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est le défi majeur de notre temps. Le 3^{ème} Projet Social a l'intention de relever ce défi ici à Bordeaux avec la ferme intention de permettre à chacun de trouver sa place. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Alexandra SIARRI.

MME SIARRI. -

Monsieur le Maire, chers collègues, il est indispensable de rappeler que les fiches du Projet Social dédiées au logement sont le fruit d'un travail croisé entre les structures responsables de cet enjeu complexe. En effet, on a trop souvent l'habitude d'entendre que la Ville serait responsable de la totalité des sujets qui sont liés au logement alors que ce n'est absolument pas le cas ; elles sont un outil au service d'une volonté claire et clairement revendiquée de notre majorité de construire plus de logements sociaux et de fluidifier le parcours résidentiel.

C'est la raison pour laquelle le groupe qui a été réuni a choisi de travailler sur le sujet particulier de l'hébergement en logement stable. Evidemment la politique du logement est beaucoup plus large que le groupe sur lequel nous avons travaillé.

Qu'est-ce que ça veut dire « travailler et fluidifier le parcours résidentiel » ?

Ça veut dire éviter la rue en offrant de l'hébergement, ça veut dire permettre aux gens de passer de l'hébergement d'urgence à une situation de logement social, voire même d'une situation de logement social à une accession sociale.

Je veux insister sur ce travail collaboratif qui a fait naître 3 comités de pilotage qui vont travailler et qui vont nous garantir la réussite des objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous avons un comité de pilotage interne à la Ville entre le CCAS et la Direction Générale de l'Aménagement Urbain.

Un comité de pilotage entre les partenaires : l'Etat, le Conseil Général, la CUB, le Conseil Régional, les bailleurs, les associations. Je les remercie de leur implication. Ils sont assez heureux de voir que nous sommes en capacité sur notre territoire de les réunir enfin.

Et puis également un travail collaboratif avec les bailleurs - c'est la fiche 49 – qui pourrait aboutir par exemple à des contrats de gouvernance urbaine qui nous permettront, nous connaissant mieux et en mettant en place des formations, de réfléchir à une amélioration de l'habitat et du logement, d'installer dans les mairies de quartiers pour les publics les plus démunis des possibilités de les soutenir pour la réalisation de leur dossier de demande de logement, et également d'améliorer notre connaissance en affinant notre diagnostic sur les besoins.

Evidemment la lutte contre l'habitat indigne est une de nos priorités. Mon collègue Jean-Louis DAVID y reviendra un peu plus tard dans une des ses délibérations.

Naturellement l'accession sociale est également quelque chose d'important. J'en profite pour rappeler que nous votons au Conseil Municipal, quasiment à chaque Conseil, des délibérations sur le Déclit et sur le Pass Foncier. Rappeler aussi que nous sommes la première ville à avoir délibéré sur cet enjeu fondamental.

Enfin, pour rebondir sur ce qu'a dit ma collègue Anne WALRYCK et les cohérences qu'il y a entre le Projet Social et l'Agenda 21, nous avons également la fiche 56 sur la lutte contre la précarité énergétique, puisque naturellement on doit mener une double politique qui concerne les bâtiments, mais qui concerne aussi les publics que nous accompagnons avec notamment la mise à disposition des publics en difficultés au CCAS de lignes pour pouvoir joindre plus facilement EDF et avoir la possibilité de faire état de leurs difficultés. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Josy REIFFERS.

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, quelques mots très brefs pour dire que ce sujet est évidemment essentiel et encore plus essentiel lorsqu'il s'agit d'une période de crise.

Le travail que nous avons fait - la petite vingtaine de fiches - a été co-produit par de nombreux acteurs : nos différentes directions, nos structures emploi qui ont travaillé ensemble, ainsi que d'autres partenaires, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans le domaine de l'emploi.

Nous avons traité grosso-modo deux volets. Un premier volet qui est l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Et un deuxième volet dont s'est occupée plus particulièrement Wanda LAURENT sur ce qu'on peut appeler le traitement préventif de l'emploi, à savoir le développement économique.

Je laisse Yohann vous dire quelques mots sur les fiches emploi à proprement parler.

M. LE MAIRE. -

Yohan DAVID

M. YOHANN DAVID. -

Merci. Juste en préambule un élément de contexte pour rappeler que la Ville de Bordeaux c'est plus de 7.000 emplois créés depuis l'année 2000. Nous sommes aujourd'hui plus de 96.000 salariés de droit privé, et je ne parle pas des emplois ou des créations d'entreprises.

C'est 9482 établissements qui représentent 44% du territoire de la CUB.

Bordeaux, dans cette période de crise a vu son chômage augmenter de 15%, alors que la CUB, la France, la Gironde et le Département, oscillent entre +19 et +22%.

Cette forte résistance à la hausse du chômage est essentiellement due, c'est un parallèle, aux actions notamment entreprises avec le développement urbain et l'accroissement de la population qui portent un développement économique.

Ce dynamisme ainsi que la présence de nombreux acteurs nous ont permis d'écrire, comme l'a précisé Josy REIFFERS, un Projet Social innovant. C'est-à-dire que la gouvernance collective, l'engagement de tous : collectivités, Pôle Emploi, associations, acteurs d'insertion – avec pour ces derniers un engagement très fort – nous ont permis d'écrire des fiches dont nous pensons qu'elles répondent aux critères et aux objectifs qui sont attendus sur le terrain.

Je me permettrai d'en préciser trois.

La première portait sur la meilleure communication. Un portail qui s'appellerait « emploi-bordeaux.fr » porté par la Maison de l'emploi, reprendrait et fléchierait l'ensemble des initiatives de tous les acteurs bordelais afin de donner une meilleure lisibilité aux Bordelais et aux Bordelaises en recherche d'emploi sur les lieux ou les solutions qui leur sont proposés.

Pour évoquer le financement, c'est déjà inscrit dans le budget de la Maison de l'emploi, donc c'est une opération qui en tant que telle sur le Projet Social n'apporte pas de financement complémentaire mais est totalement portée par les partenaires existants.

Une deuxième fiche sur le parrainage où il s'agit de faire prospérer les opérations, notamment celles portées par la Mission Locale sur l'accompagnement des parrains, les parrains qui permettent tant pour les cadres que pour les jeunes ou les moins jeunes en grande difficulté, de réussir ou d'optimiser un parcours d'accès à l'emploi.

Une troisième fiche, toujours sur cette entrée publique que nous souhaitons améliorer, une nouvelle antenne de la Mission Locale située à la périphérie de Caudéran qui permettrait de mieux toucher les jeunes, de mieux les accompagner, dont le budget de 80.000 à 100.000 euros est porté intégralement par la Mission Locale et les aides complémentaires du plan d'urgence de l'Etat.

Je me permets de rappeler quelques chiffres. En subventions directes, pour la Ville de Bordeaux, l'emploi entrée publique, accompagnement des Bordelais, c'est 950.000 euros de subventions qui permettent de co-financer plus 5.500.000 euros d'actions, ce qui nous permet de pouvoir afficher cette volonté collective qui, en lien avec le développement économique, devrait nous permettre d'être beaucoup plus efficaces dans l'intérêt des Bordelais. Merci.

M. LE MAIRE. -

Brigitte COLLET.

MME COLLET. -

Nous avons convié tous nos partenaires, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, les associations qui travaillent auprès des familles et des enfants afin de réfléchir tous ensemble et de proposer des idées concrètes pour améliorer la vie quotidienne des familles.

Nous avons tout d'abord voulu aider les femmes qui reprennent un emploi en organisant des places d'accueil de crèche sur des horaires atypiques, tôt le matin ou tard le soir, dans l'hôtellerie ou la grande distribution, par exemple.

Nous avons voulu aussi modifier nos pratiques d'inscription en crèche afin de proposer des accueils de crèche en urgence et de sortir de la logique premiers inscrits, premiers servis, qui dessert les plus défavorisés d'entre-nous.

Mais à côté de ce thème assez classique nous avons été surpris de voir émerger un thème plus ancien dont nous pensions qu'il n'était plus d'actualité en 2010, c'est le retour du sexisme dans certains quartiers. Nos partenaires nous ont alertés sur ce fléau. Ils déplorent l'impact négatif que provoquent ces propos et attitudes sexistes auprès des jeunes générations.

Nous proposons donc de faire officiellement un rappel à la loi, de créer un comité de veille à l'échelle de la ville. La municipalité pourrait être candidate à la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Les actions de prévention déjà initiées sur des quartiers tels que La Bastide ou Saint Michel seront soutenues et développées.

L'administration municipale qui a largement participé à cette réflexion a proposé de restaurer la place des pères dans l'éducation des enfants. Cette proposition vient d'un constat : les pères sont généralement peu présents dans les structures qui accueillent leurs enfants, crèches, écoles, centres de loisirs. Les institutions se plaignent de ne pouvoir rencontrer les pères de familles qu'elles accompagnent. Le nombre de familles monoparentales aggrave encore ce phénomène.

Nous voulons recueillir davantage leurs attentes et prendre des initiatives pour qu'ils se sentent les bienvenus dans nos administrations. Inviter le père à se présenter, lui prévoir un siège, lui envoyer ses courriers, tout ce qui peut concourir à montrer que le père a une place importante dans la vie de l'enfant va être mis en œuvre par nos équipes. Ce travail sur le court et le long terme sera conduit par la parentèle.

Enfin la mise à l'écart de certains enfants en situation d'échec scolaire nous a paru insupportable. Nous avons donc décidé de mobiliser sur le quartier de Bacalan tous les intervenants auprès des enfants pour les remettre sur le chemin de la réussite en partenariat avec l'Education Nationale.

L'objectif est de prendre en charge les publics les plus en difficulté en proposant des parcours éducatifs impactant les champs scolaire, social, de la santé, d'accès à la culture et aux loisirs.

Le programme de réussite éducative prend déjà en charge 230 situations individuelles sur la ville. Il doit s'attacher à développer des réponses innovantes et à mettre en cohérence tous les acteurs éducatifs autour de l'enfant.

Nous allons développer la scolarisation précoce dès la maternelle, créer des passerelles entre structures petite enfance et écoles, proposer une offre éducative de grande qualité sur les temps péri et extra-scolaires.

Je terminerai par un projet tout à fait original. Il s'agit d'un multi-accueil de 35 places porté par la Fondation d'Auteuil sur le quartier des Aubiers. Il va associer un projet pédagogique : préparer l'enfant à la scolarisation, lui apprendre le français, les codes sociaux, un projet très social de soutien à la parentalité.

Sur ce quartier très multiculturel les mères doivent apprendre à se séparer de leurs enfants pour construire un projet personnel qui peut aller des cours d'alphabétisation ou de cuisine à une requalification professionnelle.

Vous voyez donc qu'il s'agit d'une nouvelle façon d'envisager l'insertion, le lien social et l'éducation. L'atelier Enfance et Famille du Projet Social a fait preuve de beaucoup de créativité.

Nous serons tous, je pense, heureux de nous retrouver pour poursuivre ce projet, continuer à le faire vivre et à le développer.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme TORRES pour terminer avec les seniors.

(Brouhaha – M. RESPAUD hors micro)

M. LE MAIRE. -

Non, M. RESPAUD. Ça fait trois-quarts d'heure que nous discutons de ce projet. Je vous avais prévenu en réunion de groupes. On a commencé à 3 h 10 et on a passé 5 minutes sur Haïti. Donc ça fait trois-quarts d'heure qu'on est sur ce sujet. Vous pourrez parler, mais soyez un peu

tolérant avec vos collègues qui ont eux aussi le droit à la parole. Ils ont beaucoup travaillé, ils peuvent s'exprimer.

MME TORRES. –

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'ai décidé de vous parler de l'action 75...

(Protestations de M. RESPAUD)

M. LE MAIRE. -

Il n'y a aucune raison que la majorité des temps de parole dans ce Conseil soit donné à la minorité. C'est un défi de démocratie. Je vais demander à chacun des élus de la majorité de parler systématiquement aussi longtemps que vous et on terminera à minuit ou à 1 h du matin. Chiche. On peut y arriver. Moi j'y suis prêt.

Ne soyez pas sectaire comme ça. C'est vrai que ça vous embête d'entendre des choses positives.

Soyez respectueux des autres, M. RESPAUD, comme ils sont respectueux de vous. Ils sont très patients quand ils vous écoutent.

Mme TORRES

MME TORRES. -

J'ai décidé et je vais le faire, de parler de l'action 75 : « Rompre l'isolement de la personne âgée en s'appuyant sur le bénévolat ».

J'ai choisi de parler de cette action car elle est une des plus complexes. C'est celle qui exige le plus grand soin, une grande réflexion et surtout beaucoup de sensibilité, aussi une grande volonté de rompre cet isolement.

Elle est complexe car nous avons aujourd'hui plusieurs catégories de personnes âgées isolées.

Les jeunes retraités dont beaucoup n'ont pas été préparés à cette nouvelle vie qui ont du mal à redéfinir leur rôle dans la société, et qui peu à peu se sont coupés du monde extérieur.

Ensuite il y a ceux qui se sont laissés vieillir, souvent victimes d'un parcours de vie difficile, ou à la suite de drames familiaux. Ils se sont repliés sur eux mêmes, et dans ces circonstances le lien social est très faible.

Et puis il y a les grands aînés dont la plupart ont déjà quitté leur domicile, qui se trouvent parfois éloignés de leur famille, et alors la solitude s'installe.

Conscients de cette réalité, les élus de la Ville de Bordeaux ont élaboré ce Projet Social avec l'ambition et la détermination de lutter contre l'isolement et la solitude. Mais dans un souci d'efficacité, pour mieux préparer notre action et pour que le vivre ensemble devienne une réalité, nous allons essayer de travailler de concert avec le tissu associatif et valoriser le bénévolat.

Des associations comme France Bénévolat, ou l'association « Comment ça va ? » ont déjà été nos partenaires lors de la remise des cadeaux de Noël 2008 et pendant la canicule de 2009 où l'appel au bénévolat s'est révélé une excellente réponse à une situation d'isolement.

Nous comptons donc valoriser et développer l'implication des bénévoles pour le maintien du lien social et du développement de la solidarité locale.

Pour terminer je tiens aussi à remercier nos partenaires extérieurs sur lesquels nous nous sommes aussi appuyés : la CRAMA, la CAF et le Département. Nous les remercions pour leur participation dans le déroulement de notre Projet Social où effectivement il y a une place pour chacun.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pour fluidifier le débat, Mme FAYET a prévu un petit film. Place au cinéma.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Bon. S'il n'y a pas de son on va s'arrêter là et on va engager le débat.

Mme NOËL

MME NOËL. -

Monsieur le Maire, sur ce projet je voulais mettre l'accent sur quelques points car il est difficile de passer en revue l'entièreté du dossier, vous en conviendrez.

En premier lieu nous avons à nous prononcer sur un document finalisé, j'allais dire figé, où l'on ne retrouve pas le foisonnement et la richesse évoqués par Véronique FAYET d'un travail mené avec les différents partenaires, en particulier les associations et les habitants, mais également les partenaires institutionnels. Donc cette gouvernance sur laquelle il a été insisté et ce foisonnement ne nous apparaissent pas véritablement dans ce document.

C'est un document au final assez rigide dans lequel les fiches opérationnelles occupent la plus grande place, la quasi totalité du dossier, et en même temps il nous semble qu'il manque un chapeau à ce dossier. Il manque très fortement, nous semble-t-il, un souffle fédérateur.

Peu importe, pourrait-on dire, l'important étant le faire plutôt que le dire, sauf que – je me reporte à nombre de fiches – le bât blesse précisément sur le faire, sur la mise en œuvre, la faisabilité, les échéanciers, les moyens mobilisés. Ces moyens souvent n'apparaissent pas. J'y reviendrai dans un second temps.

Deuxième point, il est important de rappeler qu'il s'agit du 3^{ème} Projet Social. En conséquence, il aurait été important, nous semble-t-il, de dresser un bilan des deux premiers Projets Sociaux. Ces bilans sont absents du dossier. Ça se résume à quelques phrases pour le premier Projet Social. C'est vrai, je crois qu'il avait fait l'objet d'un bilan en 2004, mais un rappel eut été utile au regard de ce qu'on engageait ensuite. Encore moins de bilan pour le second Projet Social qui évoque pour l'essentiel la création d'un Conseil de Développement Social et le fait que le Projet Social a joué un rôle de fil conducteur. C'est tout ce qui nous est donné en termes de bilan.

Quels ont été les impacts de ces deux premiers projets au regard de l'analyse des besoins sociaux qui nous est donnée par ailleurs, qui laisse apparaître, nous le savons, de fortes inégalités sociales et géographiques ?

Par exemple je citerai un seul chiffre, les écarts importants en termes de revenu fiscal par ménage par unité de consommation - je vous passe le détail - qui entraînent un différentiel entre Bordeaux Nord et Caudéran de 180 à 811, c'est-à-dire presque un rapport de 1 à 5 qui caractérise donc bien les inégalités sociales.

Par ailleurs cette analyse précise que l'écart s'est accru entre 2001 et 2005. C'est dire qu'il y a effectivement matière à une intervention. Nous ne contesterons pas évidemment ce fait.

Troisième élément, les fiches action que j'évoquais tout à l'heure qui déclinent la philosophie générale du projet. D'abord, pour reprendre ce qu'indiquait Véronique FAYET tout à l'heure, que le projet est articulé autour de deux thèmes, un premier thème qui est le « Mieux vivre ensemble », qui porte sur encourager la fraternité, l'engagement citoyen, les liens d'entraide, le bénévolat, et un deuxième thème qui est qualifié de « Une place pour chacun ». Il s'agit d'accéder aux droits fondamentaux : logement, travail, réussite scolaire, et de faire reculer la pauvreté et les inégalités.

Nous sommes bien entendu en accord global avec ces deux grandes finalités de projet - qui ne le serait pas - avec tout de même quelques réserves à la fois quant au style et quant aux mots employés. Parce qu'en fait ce mode d'écriture, si je puis dire, traduit néanmoins des divergences parfois profondes sur la manière d'appréhender ce que doit être selon nous un Projet Social.

Je donnerai juste quelques petits exemples pour ne pas être trop longue. Il est fait allusion à une vie familiale « normale ». Qu'est-ce qu'une vie familiale normale ? Cette référence à la norme nous paraît un peu dater et être peu adaptée à la réalité de la société où la famille affiche aujourd'hui des formes à l'inverse très diversifiées.

Certains propos sont également un peu angéliques, je cite : « Dans la vie ni la richesse, ni la pauvreté ne se comptent en possessions matérielles mais en amis, en rencontres, en réseaux ». C'est vrai que pour les pauvres c'est particulièrement une certitude que la richesse ne se compte pas en richesse matérielle. Ceci dit, à l'inverse parfois nous avons le sentiment que nous nous situons au travers de ce dossier dans une politique de bienfaisance plutôt que dans un véritable Projet Social.

Troisième petit exemple, la grandiloquence est parfois un peu excessive selon moi. Je cite : « La Ville est le territoire où se vivent les liens entre les hommes, le territoire du pacte social que les citoyens ont passé entre eux depuis l'aube des cités. » C'est un programme. Il y a de nombreux autres éléments de cette nature que je vous épargnerai.

J'en viens aux fiches. Ces fiches action sont très hétérogènes. Certaines concernent des actions de grande ampleur, d'autres des actions très ponctuelles. Certaines sont correctement renseignées et précisent le partenariat, le calendrier, les moyens ; elles sont souvent portées par le CCAS d'ores et déjà. Pour d'autres le contenu est beaucoup plus sommaire. Parfois le jargon utilisé masque selon nous la faiblesse de l'action ou du dispositif qui est mis en œuvre.

L'hétérogénéité ne nuit pas seulement à la lisibilité du projet, elle traduit, nous semble-t-il également, un manque de projet global porté par l'ensemble des services. Cela pose à notre sens plusieurs questions.

La question de la coordination entre les différents intervenants. La plupart des actions nécessitent l'intervention de nombreux partenaires, donc une bonne coordination de ceux-ci, par exemple du CCAS et de la Ville, mais aussi des différents services de la Ville entre eux. Or dans un certain nombre de cas on sent bien la difficulté d'une action transversale et coordonnée.

Je prendrai quelques exemples là encore. Sur la question de l'ouverture plus large des bâtiments publics - j'ai plusieurs fiches mais je ne les ai plus en mémoire - on s'aperçoit que plusieurs directions mettent en œuvre leur calendrier mais on ne sent pas la volonté politique de mettre en synergie ces initiatives.

Un autre exemple, pour ce qui concerne les économies d'énergie il y a deux fiches action, l'action 29 : « Accompagner à la maîtrise des dépenses d'énergie », l'action 56 : « Lutter contre la précarité énergétique », portées par trois services différents, CCAS, Développement

durable, Direction du logement. Si la coordination était effective sans doute n'y aurait-il eu qu'un pilote proposé pour ces deux actions, et qu'une seule action.

Cette question du décloisonnement des services se pose notamment pour les actions les plus ambitieuses telles que celles qui sont proposées pour le logement.

Il est à craindre que l'hétérogénéité des fiches évoquées précédemment traduise en fait la difficulté des services à travailler de façon coordonnée à l'élaboration de ce Projet Social. Il est donc légitime de s'interroger sur la capacité des mêmes services à travailler ensemble pour la mise en œuvre du projet si le portage politique n'est pas suffisamment puissant et suffisamment au rendez-vous.

C'est là qu'on peut avoir d'autres interrogations. Quel engagement financier de la Ville ? Certaines actions nécessitent en effet peu ou pas de financement particulier ; ce n'est pas le cas d'autres actions pour lesquelles la question du coût est soit éludée, soit manifestement elles sont non budgétées.

Je prendrai quelques exemples rapides. Sur les volets relatifs au thème 1-3 : Relation d'entraide et de proximité, ou 1-4 : Rencontres au travers d'événements culturels et/ou sportifs, il est à noter que la plupart des fiches concernant ces deux thèmes concernent un appui à des associations qui sont déjà investies : les jardins partagés, la cuisine collective, les déplacements pédiibus, le SEL. Il n'est pas du tout précisé que des moyens supplémentaires seront alloués à ces initiatives. Il est même souvent parfois évoqué l'inverse, il est bien notifié : à budget constant.

De la même façon quand sont évoquées les questions de la décentralisation des actions culturelles, l'action 17, là encore il y a un renvoi à l'action des associations culturelles : Rock School, TNT, Bruit du Frigo, Chahuts, MC2A et sur la pertinence de leur rôle. Or, à la rubrique financement on note simplement : en cours de recherche et d'arbitrage. C'est souvent une phrase que l'on retrouve. Nous ne faisons pas autre chose pourtant quand nous mettons en évidence l'importance des associations culturelles et quand nous demandons que soient renforcés les moyens qui sont alloués aux associations culturelles.

C'est la même chose pour la mise à disposition de locaux, en particulier de locaux sportifs dont il est notifié qu'ils manquent, qu'ils sont insuffisants. C'est également ce que nous défendons en militant pour de nouveaux équipements de quartiers plutôt que pour un grand stade.

Donc il n'y a pas d'actions fortes et structurées, nous semble-t-il, en faveur des associations en appui de ce Projet Social, alors qu'il est montré le rôle important de ces associations et alors que de nombreuses villes mettent des moyens logistiques beaucoup plus importants au service, précisément, des associations de quartiers.

Je voudrais terminer sur quelques petits points complémentaires. Faire une ou deux remarques sur une ou deux fiches.

D'abord pour saluer quelques actions qui me paraissent importantes, en particulier celles qui sont relatives à l'urgence. Je fais allusion en particulier à l'hébergement d'urgence, l'humanisation du centre Leydet, la mise en œuvre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale relative à des squats, mais également l'urgence dans la rue avec le mise en œuvre d'une équipe de psychiatrie mobile dans la rue, la recherche de construction de solutions pérennes aux difficultés en matière de logement, en particulier du logement d'urgence ; même si nous avons du retard je salue la mise en place du projet de maisons relais et de l'amélioration de la qualité d'un certain nombre d'hôtels meublés.

Vous me permettez deux remarques. L'une relative à l'insertion par l'économique et au développement des clauses sociales. Je donne la fiche en illustration parce que nombre des 80 fiches sont construites sur ce mode, à savoir que ce sont déjà des choses engagées.

Pour ce qui concerne le développement des clauses sociales il est bien rappelé que nous avons voté une délibération en octobre 2009 et que nous nous sommes fixés un objectif. Donc rien de plus dans le Projet Social si ce n'est qu'il s'agit d'appuyer la mise en œuvre. Donc je pense que l'essentiel est surtout d'entrer dans l'action pour effectivement mettre en place ces dispositions dans les marchés publics.

Je regrette par ailleurs que ne soit pas abordé quelque chose qui semble-t-il n'est pas encore mis en œuvre comme la consultation directe pour des marchés inférieurs à 20.000 euros, consultation directe qui pourrait s'appliquer directement aux entreprises d'insertion par l'économique.

Enfin j'en terminerai par un coup de sang que j'ai eu en lisant l'action 33-d : « Reconnaître et soutenir les anciens combattants étrangers installés à Bordeaux ». Pour tout vous dire cette fiche m'a mise hors de moi.

« Les anciens combattants étrangers - est-il rappelé - sont tenus de rester en France pour bénéficier de leurs droits. Au nombre de 300 à 400, âgés de 75 à 95 ans, quelquefois malades (...) »

Lors de la projection du film Indigène, la France entière s'était émue de cette situation et le Président de la République lui-même avait dit qu'il allait faire cesser au plus vite cette situation intolérable de cette obligation pour ces personnes de rester en France.

Dans les propositions qui sont faites dans la fiche je lis :

« Un fonds de garantie pour permettre le rapatriement des corps des anciens combattants décédés, notamment en partenariat avec l'Etat Marocain. »

C'est aujourd'hui qu'il faut faire en sorte que ces gens puissent rentrer chez eux et vivre les dernières années de leur vie chez eux s'ils le souhaitent. Je trouve scandaleux de faire des propositions de cette nature qui ne font effectivement que tenter d'humaniser une situation qui par ailleurs est totalement insupportable.

Pour ce qui concerne notre position sur ce dossier nous nous abstenons. Comme je l'ai indiqué nous sommes en accord avec une série de fiches qui sont proposées, mais dans de nombreux cas les outils opérationnels de leur mise en œuvre n'apparaissent pas.

Il est bien évident que pour celles que nous soutenons nous les voterons au fur et à mesure qu'elles seront présentées au Conseil Municipal. Pour un certain nombre d'entre elles, elles l'ont déjà été, comme je l'ai indiqué, avec la clause d'insertion.

Voilà en quelques mots notre position sur ce dossier.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame. « En quelques mots » si l'on peut dire...

Je regrette votre manque de courage politique. C'eut été courageux de voter ce texte dont en réalité vous partagez la quasi totalité des orientations.

Votre coup de sang sur la question des anciens combattants étrangers montre à quel point vous ignorez les tenants et les aboutissants du dossier.

D'abord la Ville n'est pas responsable des dispositions législatives qu'il incombe au Parlement de prendre.

Deuxièmement, toutes les mesures qui sont là ont été très étroitement négociées avec les personnes concernées et avec leurs associations.

La Ville a tenu les engagements qu'on avait pris l'an dernier, par exemple en aménageant un lieu où les anciens combattants peuvent se retrouver, en facilitant leur accès dans les clubs seniors, j'en ai rencontré beaucoup au cours des cérémonies de vœux, et en mettant en place cette aide au rapatriement des corps qui n'est pas sortie du crâne des Conseillers Municipaux mais qui nous a été demandée instamment par les associations concernées.

Je pense que c'est une mesure de grande humanité. Je suis très fier que nous soyons arrivés à la monter avec le Gouvernement Marocain et avec la Fondation de France.

Votre indignation sur ce point tombe tout à fait à côté de la plaque. Je le regrette.

M. SOLARI.

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne voudrais pas exacerber nos collègues de l'opposition municipale par mon intervention.

Je suis conscient de l'adhésion du vice-président du Conseil Général lors de la présentation du Projet Social vendredi auquel il s'est rallié. Il nous a apporté son soutien en disant qu'il était absolument pour ce projet, ainsi que les représentants de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Je ne peux que vous remercier pour ce Projet Social s'agissant des personnes en situation de handicap, mes pairs que j'ai l'immense honneur de représenter au sein de ce Conseil.

En effet, la prise en compte des personnes handicapées, qui, je vous le rappelle, sont plus de 20.000 dans notre ville ô combien dynamique. Cette préoccupation est incluse de façon sous-jacente, mais elle est là, dans toutes les fiches. On la retrouve dans toutes les fiches. Je m'en réjouis pour tous. Je vous remercie encore pour cela.

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Merci Monsieur le Maire. D'abord quelques secondes sur mon rôle de représentant du Président du Conseil Général. Je n'ai jamais dit, je ne me le serais pas permis, M. SOLARI, que c'est un projet qui est bon ou pas bon, comme je ne me le serais pas permis pour aucune autre commune en Gironde.

Ce que j'ai dit c'est que c'était un gros travail, effectivement, qui allait servir de base à un contrat local de citoyenneté, donc qu'il y avait des éléments à l'intérieur pour ce faire. Je ne me serais pas permis de porter un jugement, comme vous le dites. La Ville porte le Projet qu'elle souhaite, ce n'est pas au Conseil Général de le qualifier.

M. LE MAIRE. -

C'est difficile d'être schizophrène...

M. RESPAUD. -

Ceci dit, je reprends, si vous le permettez, ma casquette, comme dit M. DAVID, de Conseiller Municipal bordelais.

C'est vrai que nous vous avons écoutés attentivement, chers collègues, pendant à peu près une heure. Je rejoindrai la formule de Marie-Claude NOËL qui me paraît très juste : il y a le dire et il y a le faire.

Nous en sommes aujourd'hui au 3^{ème} Projet Social. Le premier en 1999 était un moyen de lutte contre la fracture sociale dans un contexte national porteur. Souvenez-vous à l'époque : les créations d'emplois, une politique de la ville dynamique basée sur la proximité, une époque extraordinaire.

Le second s'appelait déjà « Ensemble pour réussir le projet de cohésion sociale de Bordeaux ».

Le troisième projet se propose de construire ensemble encore une ville durable et solidaire.

Mais a-t-on avancé ? A-t-on réduit la fracture sociale ? A-t-on accru la cohésion sociale ?

Vous avez un souci louable, Monsieur le Maire, Mme FAYET, mais vous avez des difficultés à créer une ville socialement durable dans un contexte où la politique nationale et où la politique municipale vont à l'encontre des objectifs que vous affichez.

Nous sommes dans un contexte de paupérisation accrue d'une grande partie de la population, d'aggravation profonde des inégalités entre les ménages, entre les territoires, et la politique menée au niveau national accentue très fortement ces aspects. Les ghettos ne font que se renforcer. Tout le monde le constate.

La mise en œuvre du bouclier fiscal qui protège les revenus des plus riches en est le symbole le plus tangible. Mais la plupart des politiques vont dans le même sens.

Moi, de par ma profession, je suis très concerné par l'Education Nationale. Ecoutez... La suppression de la carte scolaire, la suppression des *Rased* dans les écoles, les suppressions de postes qui se prolongent d'année en année...

M. LE MAIRE. -

On n'est pas au Conseil Général ici, M. RESPAUD. Il ne s'agit pas de faire le procès du gouvernement, il s'agit d'examiner un document de la Ville.

Je vous invite à parler du sujet et pas à parler de ce qui se passe à Paris, s'il vous plaît.

M. RESPAUD. -

Non, ce n'est pas hors sujet ! Car le Projet Social sur Bordeaux dépend des conditions dans lesquelles on est !

M. LE MAIRE. -

Non. Nous décidons ici de ce qui relève de la compétence de la Ville et pas de ce qui relève de la compétence des autres. Alors venez-en au sujet, M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

La moindre individualisation du travail pédagogique est due à toutes ces suppressions de postes ! Et on pourrait citer encore des pans entiers de la politique gouvernementale qui vont dans le sens de l'aggravation des inégalités. Et à partir de là on est bien obligé de le constater aussi à Bordeaux ! On n'est pas un îlot comme vous le souhaiteriez peut-être de temps en temps, Monsieur le Maire ! Il y a d'autres institutions à côté et il y a l'Etat qui a aussi sa politique et qui nous la fait supporter !

Mme FAYET, il est vrai que nous partageons les valeurs qui sous-tendent la panoplie des actions proposées, mais nous les partageons à partir du moment où l'on considère que ces valeurs impliquent des droits fondamentaux dans tous les domaines : de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance.

Mais nous les partageons également à partir du moment où l'ensemble de la politique municipale va bien dans le sens d'une réduction des inégalités fondamentales, celles de l'emploi, celles du logement, celles des revenus.

Va-t-on bien vers cela ?

C'est vrai, Monsieur le Maire l'a dit, il y a eu un travail transversal très important entre les services municipaux, vous y avez fait allusion, il y a eu une concertation importante avec les associations, mais cela ne suffit pas face à l'urgence sociale, face à une population qui vit des situations de plus en plus difficiles.

Je voulais citer quelques chiffres. Le 31 décembre 2008, plus de 8.000 allocataires du RMI à Bordeaux. On connaîtra bientôt le nombre de ceux qui bénéficient du RSA aujourd'hui, mais d'après ce qu'on me dit, 47.000 en Gironde. Près de 10 Bordelais sur 100 seraient dans ce cadre-là.

L'un des documents que vous nous soumettez a attiré toute notre attention, celle de Marie-Claude NOËL aussi qui en parlé tout à l'heure, qui me paraît extrêmement important c'est celui page 191 sur les revenus fiscaux à Bordeaux.

Une étude avait été faite en 2001. Le premier décile - c'est-à-dire les 10% qui gagnent le moins sur Bordeaux - avait un revenu fiscal de 416 euros à cette époque. La même étude en 2005 montre que la moyenne mensuelle des ménages de ce premier décile était de 447 euros. C'est-à-dire que la progression pour ce premier décile a été de 30 euros en 4 ans.

A cela s'ajoutent des inégalités très grandes entre les quartiers. Mme NOËL a cité le cas de Caudéran. Il y a également le cas de Saint-Michel où la moyenne des revenus dans le premier décile a diminué. On est passé de 278 euros à 277 euros. C'est-à-dire qu'on a un revenu qui en 4 ans n'a pas augmenté dans ce secteur de Bordeaux.

Voilà des chiffres, Mme FAYET, qui auraient dû être mis mieux en exergue.

Quand on voit les décisions qui sont prises dans ce Conseil Municipal, quelle que soit la situation des personnes, qu'est-ce que vous proposez ?

Monsieur le Maire vous nous proposez des prix de services publics qui vont pratiquement tous augmenter cette année de l'ordre de 2% en 2010. La fois dernière on a voté le tarif des cantines, le tarif des loisirs, aujourd'hui on va voter le tarif des repas seniors, 2%. Certes, ça paraît faible, mais c'est non seulement supérieur à l'inflation, mais c'est aussi, vous le voyez bien Monsieur le Maire, très supérieur à l'évolution des revenus des catégories les plus fragiles.

Monsieur le Maire quand vous instaurez le stationnement payant dans les quartiers difficiles, et vous n'hésitez pas à le faire, vous dites : 20 euros par mois ce n'est pas grand- chose, sauf que ça correspond à une charge insurmontable pour beaucoup de ménages.

Monsieur le Maire, quand la sélection des ménages pour l'accès aux crèches, pour l'accès à la cantine se fait sur l'emploi ou le non emploi des parents, vous pratiquez la double peine pour les enfants. Ce sont ceux qui ont le moins de possibilité d'épanouissement social et culturel qui restent à la porte.

Monsieur le Maire, quand Gaz de Bordeaux augmente ses tarifs, comme c'est le cas, de 6,1% pour tous, le gaz le plus cher de France - et il le claironne en plus - alors que notre commune est majoritaire dans le capital de cette société, c'est une provocation aussi importante de votre part par rapport à la population que le salaire du directeur d'EDF au plan national.

Monsieur le Maire, quand vous décidez la suppression d'une servitude de mixité sociale sur la rue Bonnac, comme cela a été le cas dans la quatrième modification du PLU, c'est-à-dire dans un secteur où le logement social est autour de 4%, donc infiniment faible, vous ne participez pas à une œuvre de justice sociale surtout quand vous transportez cette servitude de mixité sociale dans un quartier où le logement social est déjà important.

Monsieur le Maire, quand votre majorité est plus préoccupée de développer l'accession à la propriété, même si vous la qualifiez d'accession sociale à la propriété, vous ne répondez pas aux besoins d'une population qui souffre de ne pas trouver de solution pour se loger ailleurs que dans des logements insalubres, insécures. Vous n'avez pas la volonté de développer partout, dans tous les quartiers, des logements sociaux, y compris PLAI, qui sont le seul moyen pour une partie importante de la population de sortir de l'urgence et de l'insalubrité.

Vous le savez, le logement est un droit opposable, mais tout est bloqué sur Bordeaux. C'est devenu un droit inapplicable à Bordeaux.

Alors, Monsieur le Maire, chers collègues, à l'intérieur de cette évolution nationale, à l'intérieur de cette décision municipale, comment construire un Projet Social crédible, cohérent, face à l'ensemble d'une politique qui va à contre-courant ?

Entre le fatalisme et l'incantation vous n'avez pas mis à mes yeux le curseur assez haut dans ce qu'on pourrait appeler le volontarisme. Le volontarisme c'est savoir également combattre toutes les décisions de l'Etat qui vont accentuer les inégalités.

Je vais vous citer un exemple à partir d'une action qui figure dans les documents que nous avons, l'action 69, la scolarisation des enfants de 2 ans - Mme COLLET en a parlé tout à l'heure – car l'école et la petite enfance c'est le creuset de l'égalité des chances.

Depuis 2002 on assiste à une diminution continue de la scolarisation des enfants de moins de 2 ans, notamment dans les écoles maternelles, alors qu'avant c'était obligatoire dans les zones d'éducation prioritaire et c'était une possibilité ailleurs. Vous pouvez demander les chiffres à l'Inspection Académique, nous avons une diminution de cette scolarisation.

Et ici, qu'est-ce que vous nous dites, Mme FAYET ? Vous nous dites : On va engager avec l'Inspection Académique sur Bacalan – je crois que ça s'appelle maintenant Bordeaux Maritime – on va engager sur ce quartier le droit à la scolarisation des enfants à partir de 2 ans, la scolarisation précoce des enfants dès la maternelle. Je vous rejoins. Mais ce droit, il existe déjà. Il n'a jamais été aboli. Seulement il n'est pas appliqué avec votre consentement. C'est-à-dire que ce qui était général avant devient dans le Projet Social simplement quelque chose qui va ne se faire que dans un seul quartier.

Le volontarisme c'est aussi, Mme FAYET, combattre les décisions municipales qui vont accentuer les inégalités. J'en ai cité beaucoup tout à l'heure.

Mais mieux, il faudrait favoriser les décisions qui vont réduire les inégalités. L'action 38 par exemple qui va plaire à Mme PIAZZA : « Apprendre à nager, une possibilité pour tous d'être en sécurité », c'est comme ça que l'action s'intitule. Elle a raison. Cela veut dire qu'il faut créer des lieux nautiques pour cela de façon à ce que nos gamins, comme c'est le cas au Sud de Bordeaux, ne passent pas plus de temps dans les bus que dans l'eau.

Autres exemples. Il faut savoir dire : non on ne diminuera pas la subvention municipale qui est votée aux associations qui organisent le Carnaval des Deux Rives et qui œuvrent à créer du lien social dans les centres d'animation, dans les ateliers de préparation, qui redonnent la joie de vivre à des personnes très précarisées en même temps qu'elles participent à un des événements les plus festifs de notre ville. -20% à ces associations ! C'est une honte ! Il faut le dire, Mme FAYET !

Il faut que le CCAS ait les moyens de sa politique, et non pas les moyens minimum de fonctionnement comme c'est le cas à l'heure actuelle !

Reprenons les chiffres de nos derniers budgets :

Budget Primitif 2008, 5.900.000,

Budget Primitif 2009, 6.100.000,

Budget Primitif 2010, 6.200.000.

+1,3% dans un cas, +1,9% dans l'autre cas. Alors que notre budget globalement, Mme FAYET, augmente de plus de 5% par an, le CCAS, les actions sociales +1,5% / + 2%. Voilà ce qu'il faut dire !

De la même façon il faut dire : je ne suis pas d'accord sur le budget qui est consacré au Projet Social. Ça figure dans le budget qu'on a voté le mois dernier. Je ne peux pas me contenter des 50.000 euros qui m'ont été octroyés dans le Budget 2010 – puisque c'est 50.000 euros qui vous ont été octroyés, Mme FAYET, en plus des 100.000 euros de subventions qui sont sur un autre compte – J'ai une ambition plus importante. Mon Projet Social mérite plus que ça.

C'est cela qu'on attend de vous, Mme FAYET, c'est cela qu'on attend de vous Monsieur le Maire si vous considérez que c'est prioritaire.

Bref, nous avons un document dont nous partageons un grand nombre de valeurs, un document agréable à lire, un gros travail de rencontres, d'idées...

(Acclamations – Applaudissements)

M. RESPAUD. -

Je vous remercie tous. Je ne pensais pas mériter ça...

Des idées qui sont pour certaines non seulement intéressantes mais originales, d'autres qui sont à tenter, qui seront un très bon élément pour constituer par la suite un contrat de citoyenneté locale, mais qui ne permettront pas, Mme FAYET, Monsieur le Maire, de créer ensemble une ville socialement durable. C'est cela que nous regrettons.

Je ne sais pas si vous souhaitez faire un vote, Monsieur le Maire. En tout cas nous ne voterons pas pour ce texte globalement, bien que nous partagions un grand nombre de points qui peuvent être signalés à l'intérieur. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci M. RESPAUD. Je vous confirme que je demanderai un vote parce que ça me donnera le plaisir lorsque vous signerez le contrat entre le Conseil Général et la Ville de Bordeaux de vous rappeler que vous avez voté contre ce que vous approuverez dans 3 mois.

Vous nous avez donné l'exemple d'un numéro d'équilibre de haute volée, ou de schizophrénie assez approfondie.

M. MOGA

M. MOGA. -

Je ne vais pas épiloguer sur tout ce qu'a dit M. RESPAUD car, comme l'aurait dit mon professeur de droit : tu es complètement hors sujet, il faut revenir au texte. C'est ce que je vais faire très brièvement.

Je voudrais revenir sur l'action 33-d. En ce qui concerne le secteur de Bordeaux Sud, je voudrais vous dire qu'en concertation avec les associations et en accord avec vous, Monsieur le Maire, nous allons proposer à la prochaine commission de Viographie que la rue actuelle de Saget s'appelle rue des Anciens Combattants d'Afrique, afin de rendre hommage, de reconnaître et de soutenir les anciens combattants étrangers à Bordeaux, notamment les Marocains et les Sénégalais.

Cette action est au cœur d'un dispositif, comme l'a évoqué tout à l'heure ma collègue Anne BREZILLON, visant à améliorer leur vie quotidienne. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme VICTOR-RETALI.

MME VICTOR-RETALI. -

Monsieur le Maire, chers collègues, bonjour. En préambule j'aurais voulu souligner à propos de ce Projet Social que si l'on veut réellement éliminer la pauvreté il faudra bien un jour s'attaquer à la trop grande richesse qui quand même aujourd'hui est assez scandaleuse. C'est juste un préambule.

Ce projet est un ensemble très cohérent de mesures toutes plus nécessaires et intéressantes les unes que les autres. Beaucoup de coordination, beaucoup de communication, beaucoup de mise en relation des partenaires entre eux. Bordeaux risque même de se retrouver championne en matière de mise en synergie, de médiation, d'information, de concertation et d'utilisation du bénévolat.

Cependant cela ne suffit pas à mettre en place une véritable ambition sociale pour une ville de l'importance de Bordeaux et où les écarts entre les revenus les plus forts et les revenus les plus faibles sont parmi les plus importants.

En effet, en détaillant la multitude des actions envisagées on se rend très vite compte qu'aucun financement particulier n'est prévu, sauf dans des cas d'adhésion à des associations comme Voisins Solidaires, ou d'aide à des entreprises, ou pour la création d'outils informatiques, où évidemment il y a des budgets qui sont prévus pour tout ça.

Il manque à mon avis une priorité forte et générale pour les quartiers les plus défavorisés comme Bordeaux Nord et Bordeaux Sud. Ils sont effectivement cités action par action, mais il manque une volonté politique plus forte étant donné qu'on se rend compte que les revenus dans ces quartiers-là ont encore baissé, alors que ceux des quartiers les plus aisés ont encore augmenté ; peut-être quelque chose qui donne un signal plus fort serait le bienvenu.

Par exemple pour les transports, au lieu de vouloir sortir de la gratuité comme je l'ai lu dans la fiche action en adossant les tarifs davantage aux ressources, etc., les communistes, eux, proposent la gratuité totale pour tous, ce qui est un signal fort à la fois en matière sociale et en matière écologique.

En ce qui concerne les actions culturelles, il me semble que la volonté manifeste de la ville de les décentraliser dans les différents quartiers peut répondre à une attente. Cependant il faut rester vigilant sur deux points.

Le premier, nous l'avons déjà vu pour Evento, c'est l'impact véritable de cette décentralisation sur les publics ciblés, un accompagnement réel et efficace restant indispensable.

Le second c'est de ne pas perdre de vue que l'enjeu est aussi que les publics en difficulté se sentent légitimes pour fréquenter les lieux de culture traditionnelle : musées, opéra, théâtres, etc. Pour cela il faut instaurer également un mouvement centripète de ces publics vers les lieux de culture.

N'oublions pas non plus que cette décentralisation se fait parfois au détriment des actions déjà en place, comme par exemple le Centre Monséjour de Caudéran où la décentralisation des activités de l'Ecole des Beaux Arts entrave la tenue d'ateliers pré-existants.

Attention. A ce propos, lorsqu'on veut mettre en place un certain nombre d'actions il faut aussi des lieux pour le faire, et de changer la vocation des lieux comme une salle polyvalente d'école qui va devenir une salle municipale pour des activités d'associations, ce n'est pas non plus une politique à long terme qui risque d'être très efficace. Donc il faut créer aussi de nouveaux lieux, pour nager effectivement, mais aussi pour se réunir, mais aussi pour des actions culturelles particulières.

Du point de vue de l'intervention des artistes proprement dit, les projets sont plutôt indigents et ne relèvent pas d'une grande ambition de notre ville pour mettre l'artiste au cœur du processus de cohésion sociale, ce qui pourrait être une ambition d'une grande ville comme Bordeaux.

Si je m'attarde sur ce point c'est qu'il est révélateur des autres éléments du projet, comme le logement ou la petite enfance.

Comment faire mieux avec la même somme, c'est une intention louable mais insuffisante au regard des besoins de la ville en matière sociale.

Ici, seule l'ambition communicationnelle de la mairie est vraiment visible. Cela ne suffira certainement pas à construire une politique sociale cohérente.

Cependant nous soutenons un grand nombre de ces actions. Nous nous abstiendrons sur l'ensemble, tout en votant au fur et à mesure ce qui nous paraît le plus intéressant.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame. J'ai bien noté votre proposition de gratuité des transports collectifs. Je vous rappelle qu'avec vos amis, ceux de M. RESPAUD et ceux de M. HURMIC, vous êtes majoritaires à la Communauté Urbaine, donc j'attends avec impatience le jour où vous voterez la gratuité des transports de la Communauté.

M. PALAU

M. PALAU. -

Merci Monsieur le Maire. Je voudrais répondre à Jacques RESPAUD. Je vais essayer de ne pas être totalement hors sujet mais je vais quand même parler du gaz.

D'abord il est totalement faux de dire que Gaz de Bordeaux est le fournisseur d'énergie gaz le plus cher de France. Je renverrai à ce sujet M. RESPAUD au site de la CRE, la Commission de Régulation de l'Energie, à laquelle nous soumettons nos tarifs et qui en toute transparence donne un tableau de compétitivité de l'ensemble des fournisseurs. Certains trimestres on est bien placés, d'autres nous le sommes moins bien, mais encore une fois il est faux de dire que nous sommes toujours les plus chers. Ce n'était pas le cas tout au long de l'année dernière.

S'agissant du rôle particulier de Gaz de Bordeaux et le fait que son capital soit détenu à majorité par le Mairie de Bordeaux, je voudrais simplement vous faire toucher du doigt un élément. Le pétrole, sur lequel je rappelle que nos tarifs sont indexés, a augmenté entre janvier 2005 et janvier 2009 de 236% en dollar. Le gaz régulé pour sa part, sous le tarif régulé, n'a augmenté – certes il a augmenté – que de 50%.

Gaz de Bordeaux dans sa stratégie commerciale, depuis toujours, parce que cela fait partie justement de sa responsabilité sociale, a décidé de ne pas faire la promotion des tarifs dérégulés, ce qui veut dire qu'aujourd'hui nous pourrions fournir à très court terme et de façon peut-être un peu marketing, des tarifs de gaz à nos clients qui seraient bien évidemment beaucoup plus compétitifs que les tarifs régulés que nous proposons.

Ceci dit, tout le monde s'accorde à dire que l'évolution des tarifs de l'énergie va progresser à l'horizon 2015. Pour le pétrole on parle de 50 à 150%. Il va de soi que ceux de nos clients qui auraient choisi des tarifs dérégulés ne pourraient pas revenir en arrière. La loi l'impose.

Donc aujourd'hui Gaz de Bordeaux dans son attitude, sur un marché où il ne maîtrise pas ses coûts d'approvisionnement, nous achetons ce gaz, nous ne sommes pas maîtres de son prix de revient, mais nous avons une attitude responsable vis-à-vis de nos clients.

Enfin s'agissant de la compétitivité du gaz, parce qu'après tout pour chauffer sa maison ou son appartement il n'y a pas 50.000 options possibles, je vous renvoie à un article très intéressant de la revue qui s'appelle Le Particulier, qui est un document sérieux, comme ça vous pourrez vérifier que je suis objectif, donc page 46 de ce document, pour une des rares fois vous avez la comparaison entre les tarifs appliqués en moyenne en France pour quelqu'un qui se chauffe à l'électricité, qui se chauffe au fuel et qui se chauffe au gaz pour les maisons individuelles, et bien sûr pour l'habitat collectif, mais là il n'y a pas d'autre alternative que soit l'électricité, soit le gaz.

Dans chacune des positions, 4 exemples sont donnés : une maison individuelle qui est bien isolée ou moyennement isolée, ou un appartement qui est bien isolé ou moyennement isolé. Dans chacun des sketches qui sont présentés dans cette étude sérieuse vous verrez que le gaz à chaque fois ressort entre 25 et 30% moins cher. Il est donc plus compétitif que l'électricité.

Je vous renvoie à ce qui se passe en ce moment et aux débats qui existent sur éventuellement l'inadéquation du prix facturé au client final de l'électricité eu égard aux investissements nécessaires notamment pour remettre à niveau nos centrales nucléaires, puisque vous savez que là-dessus la France n'a peut-être pas suffisamment investi ces dernières années dans son outil productif ; vous verrez à cette aune-là que le gaz est une énergie de demain et qu'elle est responsable. Gaz de Bordeaux qui applique les tarifs sociaux bien évidemment, là-dessus, au niveau de son équipe de recouvrement, a une vision totalement sociale des choses ; et vous ne verrez pas beaucoup de clients qui ont eu des problèmes de coupures de gaz cet hiver parce qu'ils avaient des problèmes de trésorerie.

Donc oui, Gaz de Bordeaux est une entreprise socialement responsable dans un marché avec une énergie qu'elle ne maîtrise pas à son prix d'achat, mais nous sommes attentifs à cela. Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci de cette utile mise au point.

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, rapidement je souhaiterais développer un volet du Projet Social qui a été un peu évoqué par Marie-Claude NOËL qui est celui du sport dans la ville.

Tout d'abord si l'on se réfère aux éléments de ce document il est noté fort justement, je cite, « une certaine inégalité entre des quartiers globalement à revenus faibles et des quartiers à revenus élevés ou moyens ». Le document parle ici bien évidemment de la répartition des revenus et non pas de la répartition des équipements sportifs.

Pourtant, si on se met à comparer les quartiers riches et les quartiers pauvres, si vous me permettez cette schématisation, on constate des taux en équipements sportifs très différents. Etonnant, non ? Car en définitive ce ne sont pas les habitants qui décident de la construction de tel ou tel équipement dans la ville. Mais comment leur expliquer que des quartiers possèdent plusieurs gymnases et d'autres pas ? Comment expliquer l'absence de salle de sport sur Bacalan notamment ? Comment expliquer l'absence de piscine sur Bordeaux Sud ?

De la même manière, dans les années Chaban on avait choisi de développer sur ces quartiers riches un accompagnement associatif. Cela a donné les Maisons de quartiers largement soutenues au départ par des Conseillers Municipaux qui siègent du reste encore dans ce Conseil. Ils ont bénéficié des largesses de l'ère Chaban qui a permis de soutenir leur éclosion en moyens et en personnels. Mais ces éclosions étaient ciblées, sinon comment expliquer la raison pour laquelle il n'y en ait pas eu sur La Bastide ou sur Bacalan, par exemple ?

La situation aujourd'hui n'a malheureusement pas changé, elle s'est même consolidée. C'est normal. Ces quartiers riches en équipements et en structures associatives ont continué à grandir et à se renforcer. Les quartiers pauvres n'ont malheureusement pas été soutenus par la municipalité, ou si peu.

Comment expliquer sinon que le gymnase des Chartrons ne date que d'un an, ou que celui de Bacalan par exemple n'est pas encore dans le budget 2010 ?

Alors oui, nous pensons comme dans ce document que le sport est important, que c'est un élément essentiel pour les Bordelais. Oui, il est nécessaire de développer la pratique sportive. Oui, il est nécessaire d'améliorer l'offre de pratiques sportives. Mais comment le faire quand dans des quartiers, après des années de laisser-aller, les habitants de ces quartiers prioritaires ne trouvent pas l'offre de proximité à laquelle ils devraient avoir droit, comme d'ailleurs cela se fait ailleurs ?

Devons-nous attendre que des clubs dans des quartiers richement dotés viennent offrir leurs compétences comme lorsqu'un bus du Primerose vient chercher des fans du Grand Parc, comme lorsque le Stade Bordelais s'installe aux Aubiers ? Car tous ces clubs ou maisons de quartiers sont en effet très demandeurs.

Mais ne serait-il pas souhaitable que chaque quartier de Bordeaux soit à égalité ?

Est-il normal que des structures sportives aient du mal à vivre, je pense à la Flèche ou à l'Envol d'Aquitaine sur Saint Michel, ou même arrêtent définitivement leurs activités comme l'ABC sur Bacalan ?

Est-il normal que La Bastide n'ait pas de maison de quartier ? Je parle ici bien sûr d'une structure sportive et associative et non pas d'une salle municipale.

Si nous approuvons des actions comme par exemple l'action 36 qui propose une tarification plus équitable en matière de sport, nous regrettons tout de même qu'il faille attendre 2012 pour voir cette action mise en œuvre.

Nous nous interrogeons surtout sur les moyens et la réelle volonté que vous développerez pour combler les manques de votre politique sportive. Pour faciliter l'accès aux équipements sportifs il faut offrir des équipements sportifs à tous les Bordelais, ce qui n'est pas le cas actuellement compte tenu des manques importants dans certaines zones de notre ville.

Pour finir je ne peux m'empêcher de faire un parallèle avec les moyens que la Ville va débloquer pour faire le grand stade et l'état actuel de nos équipements sportifs. Nous avons pu lire dans Sud-Ouest que dans les travées du stade, 98% des spectateurs gagnent plus de 1200 euros par mois. Cela veut dire qu'ils ne sont que 2% à gagner moins de 1200 euros par mois. Mais j'avoue que je m'égare un peu. Je parle ici du projet du grand stade et non pas du Projet Social, alors que le projet du grand stade n'a pas pour objectif le mieux vivre ensemble ou la promotion de la place de chacun.

M. LE MAIRE. -

Merci M. PAPADATO. Vous êtes un homme de bonne volonté, c'est pour ça que je n'arrive pas à comprendre à quel point vous pouvez caricaturer la vérité. Vous oubliez Saint-Jean. Ce n'est pas à Caudéran. C'est une maison de quartier...

M. PAPADATO. -

On en reparlera tout à l'heure !

M. LE MAIRE. -

Vous oubliez la maison polyvalente de La Bastide. J'y étais encore la semaine dernière. Il s'y passe énormément de choses. Elle est toute neuve. Elle est formidable.

M. PAPADATO. -

Mais...

M. LE MAIRE. -

Laissez-moi terminer ! Vous êtes formidable, dès qu'on vous contredit vous montez aux rideaux. Moi je vous ai écouté patiemment. Alors écoutez ma réponse.

Vous oubliez le centre social de La Benaugue qu'on a refait il y a quelques années, et ainsi de suite.

Expliquer qu'il n'y a de structures de proximité que dans les quartiers dits riches ça ne correspond pas à la vérité en aucune manière.

Quant à la démagogie qui consiste à dire : avec le grand stade on pourrait couvrir Bordeaux de piscines et de gymnases, pardon, le grand stade pour Bordeaux c'est 15 millions. Bon. On ferait une piscine de plus, peut-être. On la fera peut-être aussi. Donc il faut arrêter de dire qu'avec le grand stade, si on ne le fait pas ça va être 165 millions d'investissements dans Bordeaux. Le club gardera son argent, naturellement, la Région le sien et la CUB le sien. Donc l'investissement bordelais c'est 15 millions et rien de plus.

Voilà. Je voulais simplement faire ce retour à la réalité.

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, je vais être très rapide. Ça sera certainement l'intervention la plus courte de l'opposition.

Sur le thème 1-4, l'action 17 que je vais rattacher à Evento pour simplement demander un bilan d'étape. Où en sommes-nous de l'appel à projets dont vous souhaitiez qu'il soit terminé le plus rapidement possible ? J'ai cru voir dans la presse, et ça rentre à fond dans le cadre de cette action, que la Rock School Barbey, Krakatoa et Musiques de Nuit vous avaient, ou allaient vous proposer un projet.

Je sais que c'est un peu en marge par rapport à ce Projet Social, mais on y est quand même en point et je n'aurai pas l'occasion d'en parler à un autre moment. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. ROUVEYRE

M. ROUVEYRE. -

Rapidement également, Monsieur le Maire, mes chers collègues. Sur ce Projet Social je salue le travail effectué par les acteurs qui se sont pour certains considérablement investis. La plupart d'entre eux sont parfaitement de bonne foi et beaucoup d'élus de la majorité sont réellement à mon sens animés par la volonté de bien faire. J'en ai discuté avec certains d'entre eux et je sais que la préoccupation de l'autre, du plus faible, est quelque chose de fondamental.

Ce n'est donc pas sur l'investissement des acteurs qui ont préparé ces fiches que je porte ma critique. Non. Le bât blesse au niveau des moyens octroyés pour mettre en œuvre ces préconisations.

Lors de la commission de présentation de ce projet la semaine dernière j'ai soulevé la contradiction entre le budget voté au précédent Conseil Municipal et l'ambition de ce Projet Social. La réponse est venue de votre Directeur Général des Services qui m'a expliqué que je ne comprenais pas le budget. En somme, le reproche que vous m'adressiez, Monsieur le Maire, lors du précédent Conseil. Mais je dois reconnaître à Monsieur le D.G.S. la forme plus poétique, peut-être, de le dire.

Cela dit, M. de BOUTEILLER m'a assuré lors de notre échange - les élus présents lors de cette commission m'en sont témoins - qu'il m'adresserait par courrier les raisons pour lesquelles je faisais une mauvaise lecture du budget. Bien entendu, dans la mesure où à ce jour cette réponse tant attendue ne m'est pas parvenue j'en déduis que je ne m'étais pas vraiment trompé.

Je reprendrai deux exemples, même trois maintenant que M. PALAU est intervenu.

Premièrement, comment voulez-vous nous faire croire en votre motivation de faire mieux pour le logement des plus fragiles quand vous baissez de 34% le budget 2010 consacré au logement ?

Deuxièmement, comment voulez-vous nous faire croire que vous vous préoccupez des personnes âgées quand vous diminuez de 25% l'investissement sur les RPA alors qu'elles auraient pour beaucoup grand besoin de rénovation ? Parce que distribuer des consoles vidéo aux seniors, pourquoi pas. C'est une bonne idée puisqu'elle vient de Michèle DELAUNAY...

(Brouhaha)

M. ROUVEYRE. -

Mais investir dans la rénovation et dans la création de places pour les personnes âgées est plutôt là où on vous attend, Monsieur le Maire.

Troisième exemple, M. PALAU c'est vous qui me donnez cette opportunité, la mairie peut tout à fait en tant qu'actionnaire majoritaire demander la baisse du prix du gaz. C'est politiquement et économiquement possible. Par exemple, on peut réduire la rémunération des actions de la SEM. Il n'y a rien d'inévitable. Il n'y a pas d'obstacles techniques, économiques, politiques à cela.

La mairie pourrait également demander la dispense ou la réduction de l'abonnement aux personnes aux revenus modestes. Rien ne s'y oppose.

Vous nous avez fait, M. PALAU, un laïus pour dire que le gaz est moins cher que l'électricité, que c'était en somme le carburant d'avenir. Vous oubliez que pour une personne à revenus modestes qui habite par exemple dans un studio ou dans un T1, l'option gaz est inévitable en raison du coût de l'abonnement. Cette personne-là ne peut pas payer à la fois son abonnement à l'électricité qui de toute façon est inévitable et l'abonnement au gaz. Cette personne-là est contrainte de toute façon de se chauffer par exemple à l'électricité. L'usager ne peut pas payer deux abonnements, en tout cas pas ces usagers-là.

Donc à l'image de ce Projet Social vous nous dressez des généralités sans vous intéresser véritablement aux personnes qui souffrent le plus, mais surtout, c'était ce que je disais en préalable, vous n'y mettez pas les moyens pour arriver à la satisfaction de vos ambitions initiales.

M. LE MAIRE. -

Après chaque intervention de M. ROUVEYRE je suis obligé de rétablir la vérité.

Vous avez bien reçu, Monsieur le Conseiller Municipal, en date du 18 janvier 2010, sous la signature de M. Hugues MARTIN, une réponse circonstanciée aux questions que vous aviez posées, contrairement à ce que vous venez d'affirmer à l'instant.

M. ROBERT

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, une intervention rapide pour donner le point de vue d'un Maire adjoint de quartier.

On a organisé la concertation avec Véronique FAYET au cœur des quartiers. Une méthode très simple qui a consisté à organiser deux réunions par quartier, qui a drainé beaucoup de monde. Je crois que c'est important de le rappeler.

On ne va pas se battre pour le monopole des idées mais plutôt pour celui des actes. En revanche on propose ici des choses extrêmement intéressantes.

J'aimerais souligner deux actions qui vont se dérouler dans les quartiers.

La question de la concertation est mise en avant à l'intérieur avec, pourquoi pas, l'existence d'une plate-forme de concertation Internet. On sait qu'on draine un certain nombre de personnes dans les réunions physiques. On a besoin d'aller chercher encore plus de monde grâce au virtuel. L'un est complémentaire de l'autre.

Et puis le développement des systèmes d'échanges locaux qui là aussi ont été particulièrement demandés dans ces réunions de quartiers. Cela se développe dans l'un des quartiers de Bordeaux. Je suis convaincu qu'à terme nous pourrions en développer plusieurs.

Ce qui va se passer demain dans les quartiers c'est, je crois, une grande continuité de ce qui s'est fait pendant la concertation. Véronique parlait de commissions qui vont continuer à exister. J'ai envie de dire qu'aujourd'hui tout commence pour les quartiers. Il ne s'agit pas de ranger ce gros document dans un placard. Bien au contraire, je crois qu'il s'agit de résoudre le paradoxe des villes qui est que nous sommes nombreux, nous vivons les uns à côtés des autres mais nous ne vivons pas réellement ensemble. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Je remercie M. ROBERT qui dans son intervention a répondu à la première phrase de Mme NOËL qui m'avait beaucoup surpris tout à l'heure : « Ce document est figé ».

S'il y a bien quelque chose qui n'est pas figé c'est ce qu'on vous propose. C'est tout le contraire, puisque tout est évolutif, tout va continuer à se discuter en partenariat avec les institutionnels, les associatifs et la population.

Mme FAYET.

MME FAYET. -

Monsieur le Maire, malheureusement il n'y a pas grand-chose à répondre à ces interventions qui sont d'une très grande pauvreté, qui n'offrent absolument rien de constructif.

Je salue quand même le ton de Nathalie VICTOR-RETALI qui a commencé en soulignant le positif. Ouf ! Merci. Et Mathieu aussi. Une fois n'est pas coutume.

M. LE MAIRE. -

Qui ça ?

MME FAYET. -

Mathieu ROUVEYRE.

M. LE MAIRE. -

Ah bon. Vous vous appelez par votre petit nom. C'est bien ça. Mathieu et Véronique...

(Rires)

MME FAYET. -

C'est la première phrase de son introduction. Vous ne l'avez pas entendue.

Pour les autres c'est extrêmement décevant, mais c'est comme ça, ce ne sont que des critiques.

Marie-Claude NOËL nous dit que le document manque d'un grand souffle fédérateur. Elle a axé son intervention sur du pinaillage. Voilà. Dire qu'on ne retrouve pas le foisonnement des groupes de quartiers alors qu'on est à une centaine d'actions, c'est un peu curieux. Peut-être en aurait-il fallu 200, 250, pour avoir vraiment l'impression de foisonner. Pinailler sur les mots. Sur des choses mal écrites ou formulées d'une manière un peu poétique peut-être, je trouve ça assez pauvre et décevant.

Quant à Jacques RESPAUD il nous a fait une déclaration de politique générale avec une copie un peu hors sujet. C'est vrai que c'est gênant pour M. RESPAUD de ne pas voter un projet qui a été construit de A jusqu'à Z avec les services du Conseil Général et en étroite partenariat avec eux. Donc c'est une position politique assez difficile à tenir.

Sur le constat, on est tous d'accord, la paupérisation augmente. Mais puisque vous avez beaucoup voulu regarder les chiffres de l'analyse des besoins sociaux, regardez ceux de Lille, de Montpellier et de Strasbourg qui sont catastrophiques. Donc c'est un peu fort de café de rendre une ville responsable de la pauvreté alors qu'il s'agit d'un problème national, voire mondial.

Donc oui, on est tous d'accord sur cette question de la paupérisation croissante. C'est pour ça que l'on se retrouve les manches.

En conclusion je dirai que je suis déçue. J'attendais un débat de haut niveau pour un projet ambitieux qui va être notre feuille de route pour 4 ans. Ce n'est quand même pas rien.

Je pense que la médiocrité des débats est une forme de mépris pour les centaines de personnes qui ont travaillé, qui se sont investies, qui croient à ce projet. Une forme de mépris pour tous les services municipaux qui sont très capables, Mme NOËL, de travailler ensemble, qui savent travailler ensemble depuis des années et qui vont encore améliorer leur façon de faire.

Voilà ce que je voulais dire. La déception est un peu grande, mais ce n'est pas grave. Monsieur le Maire, rien n'entamera l'enthousiasme de notre majorité à faire évidemment que ce Projet Social soit une réussite, qu'il soit mis en application, qu'il soit vivant. Le Projet Social commence demain matin. Merci.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Merci. Je vous confirme que mon enthousiasme n'est pas entamé. Nous venons d'assister à ce que le débat politique peut offrir de plus petit, si je puis dire.

En réalité, ce document recueille bien évidemment l'adhésion de tout le monde parce que c'est le fruit du travail de tout le monde, mais parce que ça vient de nous, il n'est pas acceptable. C'est ça la petite politique politicienne.

Donc nous avons assisté à un exercice de style qui consiste soit à noyer le débat dans la politique nationale, ce qui est un autre sujet, soit à pinailler, comme l'a dit Véronique FAYET, sur le détail. C'est comme ça. Ce n'est pas très grave. Ça relativise peut-être l'importance des débats du Conseil Municipal et ça met en valeur ceux des organes de consultation, ou de concertation, ou de discussion comme le Conseil du Développement Social où là le comportement change, et parfois chez le même individu.

Le même individu quand il est placé en situation de concertation au milieu de ses concitoyens il ne peut pas parler la langue de bois, donc il parle sérieusement. Alors qu'ici, clac ! On se cadennasse et on retombe sur la langue de bois. C'est tout à fait dommage. Moi, franchement ça ne m'a pas surpris parce que je connais les hommes et les femmes qui sont ici. C'est comme ça.

Je voudrais simplement pour conclure vous redire d'abord bravo pour ce travail collectif. Comme vous je pense que l'administration municipale est motivée et qu'elle est parfaitement capable de travailler en commun. Elle en a administré la preuve.

Je me réjouis aussi des bonnes relations, sans arrière-pensées ou avec arrière-pensées, que nous avons avec nos différents partenaires. Surtout de la mobilisation des associations qui y croient.

Je voudrais insister sur deux priorités derrière toutes les actions, ou les 84 fiches qui nous sont proposées. Ces deux priorités tombent évidemment sous le sens, c'est d'abord le logement.

Il y a des problèmes, pas plus à Bordeaux qu'ailleurs, mais à Bordeaux comme ailleurs. Il y a des files d'attente. Il faut donc augmenter l'offre de logement. Cela veut dire réhabiliter. Hélas, d'une certaine manière nous avons la démonstration que tous les discours que nous entendons ici sur l'élimination des pauvres du quartier Saint-Michel c'est du pipeau, puisque malheureusement, les pauvres, ils sont toujours là. On le voit bien dans les chiffres. Donc il faut continuer à réhabiliter sous l'impulsion d'Incité dans l'esprit qui nous anime depuis le départ, c'est-à-dire essayer de maintenir les populations sur place. Et il faut construire. Il faut construire partout où c'est possible.

Nous avons des progrès à faire en ce domaine. J'attends beaucoup en ce qui me concerne de la dynamisation de notre Direction du Logement. Nous venons d'accueillir un nouveau Directeur du Logement. La mission que je vais lui assigner c'est de faire en sorte que nos objectifs de construction soient tenus. Et dans nos objectifs de construction la part du logement social doit être tout à fait importante, au minimum 30% dans toutes les opérations nouvelles. Et quand je dis logement social, il y a aussi logement très social.

Nous sommes là-dessus tout à fait déterminés. J'espère que nous marquerons des points dans les années qui viennent.

Le deuxième enjeu c'est évidemment l'emploi.

Je rappelle que Bordeaux, comme cela a été dit, accueille 44% des emplois de la Communauté Urbaine. Il faut développer cette offre d'emplois.

Séance du lundi 25 janvier 2010

Nous avons eu récemment quelques bonnes nouvelles pour notre agglomération, parce que le marché de l'emploi, il est évidemment communautaire, cela va de soi, avec l'implantation de First Solar qui a hésité entre Bordeaux Nord et l'Eco-parc de Blanquefort. Je me réjouis tout à fait qu'ils aillent à l'Eco-parc de Blanquefort, c'est 400 à 500 emplois qui peuvent être créés dans les prochains mois.

Il y a également la délocalisation de la SIMMAD, le Service de maintien en condition opérationnelle des avions de la Défense Nationale qui va venir sur la base de Mérignac. C'est 400 emplois supplémentaires.

Il y a le sauvetage de Ford. Mme LAGARDE à qui je l'avais demandé, va organiser un nouveau comité de pilotage dans quelques semaines à Paris. Le Maire de Blanquefort soulignait récemment qu'il avait plutôt de bonnes informations sur le déroulement de l'opération.

Ces trois opérations ensemble c'est 1500 emplois, même un peu plus. C'est donc tout à fait considérable.

Donc on va continuer à travailler sur l'emploi. Vous savez que notre principal gisement ce sera bien évidemment l'opération Bordeaux Euratlantique sur laquelle nous avançons.

Je voulais rappeler cela en toile de fond de ce document.

Je redis que nous avons fait là quelque chose de formidable, qui est extrêmement imaginatif, participatif. Il faut maintenant effectivement s'assurer que cela entre dans les faits. Je compte sur l'enthousiasme des élus de la majorité, et puis même je vais vous dire le fond de ma pensée, sur ceux de l'opposition, parce que je suis persuadé qu'au fond de vous-mêmes vous adhérez à tout cela et que c'est simplement le jeu politique qui vous empêche de le dire. Donc je compte sur l'enthousiasme de tout le monde au service des Bordelaises et des Bordelais.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

On vote.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

M. RESPAUD. -

On ne prend pas part au vote.

M. LE MAIRE. -

Dernière subtilité : ne pas prendre part au vote ! Parfait. Courage, fuyons !

Allez on passe à la suite.

Le secrétariat a bien noté ? Majorité : pour, Verts et Communistes : abstention, Socialistes : non participation au vote.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

**NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE SOCIALISTE
ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS**

D -20100002 BIS Plan Eco mobilité.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

M. LE MAIRE. -

On va essayer de concentrer nos interventions, aux uns et aux autres puisque l'heure a beaucoup avancée. Mais c'est normal parce que ce débat était important.

Mme WALRYCK

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais essayer d'être très rapide.

Vous avez sous les yeux ce plan d'éco-mobilité que nous vous proposons aujourd'hui.

Pourquoi ce plan éco-mobilité ?

La première idée c'était d'inscrire sur le papier notre volonté d'avoir une vision, une stratégie et une communication globales en dépassant le simple cadre des deux premiers plans cyclables que nous avons eus en 2003 et en 2006, de façon à être dans une démarche cohérente et globale sur la volonté de se déplacer autrement : donner envie et montrer à nos concitoyens que c'est possible, et que nous sommes nous-mêmes inscrits dans cette démarche et un peu plus exemplaires en la matière.

Ce document regroupe tous les moyens de se déplacer, autrement qu'en voiture quand cela est possible, c'est-à-dire :

- à pied, en vélo, en roller, en vélo-taxi, ce qu'on qualifie de modes de déplacements doux,
- en tramway ou en bus, c'est-à-dire les modes de déplacements collectifs propres, économes en énergie.
- en voiture, évidemment, puisqu'on ne peut pas exclure, balayer l'usage de la voiture en ville totalement mais le modérer autant que faire se peut, donc en voiture quand on ne peut pas faire autrement mais en promouvant l'usage de l'auto-partage ou du covoiturage.

Enfin ce document recense et indique qu'il est possible aussi de faire l'économie d'un déplacement. On peut quelquefois ne pas se déplacer du tout. Pour cela c'est toute la politique de développement de la dématérialisation des procédures administratives notamment, qui permet à nos concitoyens de ne pas se déplacer quand ce n'est pas absolument utile et quand ça n'apporte aucune valeur ajoutée.

Ce plan d'Eco-mobilité, deuxième enjeu qui est intéressant, permet de montrer les évolutions qui ont été enregistrées depuis à peu près 10 ans aujourd'hui. Ces évolutions ont été mesurées dans le cadre d'une enquête qui a été réalisée de novembre 2008 à mai 2009 par la Communauté Urbaine de Bordeaux avec le concours de l'Etat, d'un certain nombre de collectivités et de la Chambre de Commerce. Elle montre d'une façon extrêmement claire l'évolution des comportements liés aux différentes politiques mises en place.

Pour Bordeaux :

Le plan de circulation,

notre politique de développement du secteur accès contrôlés. Nous avons aujourd'hui 77 ha,

Nos deux plans cyclables successifs qui ont produit leurs effets,

La nouvelle politique de stationnement,

Notre politique d'expérimentation et d'innovation, par exemple pour le vélo, ou encore tout ce qui s'est fait dans le cadre de la commission liée au code de la rue qui a été instauré à Bordeaux avant les expérimentations nationales, et que cela devienne obligatoire aujourd'hui...ect

Donc les fruits des actions et impulsions engagées par la Ville elle-même, ou avec le concours de la CUB, en s'appuyant sur l'ensemble des associations qui proposent des services et qui promeuvent l'usage des déplacements doux. En particulier je pense aux acteurs du pôle Puma, que ce soit Vélo Cité, que ce soit Auto-Cool, que ce soit le Droit du Piéton, sans oublier Roller-Air pour les rollers.

Nous avons beaucoup travaillé ensemble, et aujourd'hui les résultats sont palpables puisque cette enquête montre finalement :

- ⇒ que l'usage de la voiture a diminué à Bordeaux dans la part modale, plus particulièrement au centre ville de Bordeaux et à l'intérieur des cours.
- ⇒ que cette évolution est plus favorable et plus rapide à Bordeaux qu'en moyenne communautaire.
- ⇒ que l'usage de la voiture pour l'ensemble de la Communauté c'est encore 59% dans la part modale des déplacements. A Bordeaux on sait qu'à l'intérieur des cours cela a diminué d'à peu près 30%.

Les transports en commun représentent à l'échelle de la Communauté Urbaine environ 10% aujourd'hui. A Bordeaux, sauf à l'extérieur des boulevards, le pourcentage atteint 22% en centre ville, ou 14% entre les cours et les boulevards.

Le vélo, là c'est une véritable explosion à Bordeaux, même si nous avons, vous le verrez après, des ambitions plus marquées pour l'avenir. Le vélo à l'échelle de la CUB c'est 4% de la part modale des déplacements aujourd'hui, soit 1% de plus qu'il y a 10 ans à peu près. A Bordeaux centre la part modale du vélo est de 7 à 9% selon les quartiers et de 9% sur la rive droite. Elle se situe dans la moyenne communautaire au-delà des boulevards.

Donc c'est une véritable explosion qui est d'ailleurs bien supérieure à d'autres villes comparables à Bordeaux.

La marche à pied c'est 24% de la part modale des déplacements dans la CUB, soit 2% de plus qu'il y a 10 ans. Sur Bordeaux c'est 54% dans le centre ville, 42% entre les cours et les boulevards et 33% sur la rive droite.

Evidemment, on va y revenir, tout cela n'est pas pour dire que c'est un satisfecit général. Mais cela montre quand même qu'il y a une évolution extrêmement locale liée à la fois à l'ambition, au volontarisme de la politique qui a été menée ici, grâce à l'apport, à l'appui des animations qui sont extrêmement actives également à Bordeaux, et grâce au changement des comportements vers lesquels nous souhaitons aller plus loin encore.

Troisièmement, ce document qui aura une version un peu plus communicante grand public d'ici quelque jours, a justement pour vocation de montrer que c'est possible et de donner

encore plus envie aux Bordelaises et aux Bordelais de s'engager dans cette voie. Leur montrer que c'est possible et salubre de se déplacer autrement.

Leur montrer comment ? En leur montrant du doigt les enjeux.

Se déplacer autrement c'est bon pour notre planète. Vous vous rappelez que quand on a fait le bilan carbone de notre territoire, 39% des émissions de gaz à effet de serre sont encore dues aujourd'hui à notre façon de nous déplacer, au déplacement des personnes, donc c'est mieux qu'avant mais c'est encore beaucoup trop.

C'est bon pour notre santé de se déplacer autrement, de bouger plus, de pratiquer de l'exercice.

C'est moins de pollution dans la Ville. Cela a été montré, pas par nous, mais par les campagnes de mesures qui ont été réalisées par l'AIQAQ.

C'est aussi moins de bruit dans la ville. Les personnes y sont extrêmement sensibles également.

Enfin c'est bon pour notre porte-monnaie et surtout pour le porte-monnaie des Bordelaises et des Bordelais. Deux ou trois chiffres. Le vélo c'est zéro Co², c'est aussi zéro euro, d'autant que la ville met à disposition depuis 2001 un parc de vélos en accès totalement gratuit. Nous poursuivons cette politique et nous allons avoir une consolidation de cette politique avec l'arrivée du système de vélos en libre service, avec 99 stations sur Bordeaux dont nous avons aidé au déploiement.

Deuxième exemple, l'auto-partage c'est 10 fois moins cher que l'utilisation d'un véhicule. Ça peut très bien dépanner quelqu'un qui n'a pas besoin d'avoir un second véhicule aujourd'hui avec l'offre de service. C'est une économie de l'équivalent de 8 places de stationnement dans la ville, ect...

Quatrième point, ce document permet également en faisant un état des lieux de l'ensemble des actions qui sont déjà menées et un certain nombre de nouvelles actions qui sont proposées, de nous fixer et de requalifier vers le haut nos exigences en termes d'ambition.

Monsieur le Maire, vous avez signé au mois de mai à Bruxelles, ainsi qu'un certain nombre de maires de grandes villes ou de grandes agglomérations, la Charte de Bruxelles qui est annexée à ce document, l'ambition étant d'arriver d'ici 2020 à 15% de nos déplacements à vélo. On est entre 7 et 9% aujourd'hui. Nous espérons arriver à 15%.

C'est également pour nous l'occasion de poursuivre cette politique d'innovations qui résulte d'une concertation avec l'ensemble des acteurs, et d'expérimentations. Je ne vais pas vous lire le document ; je vais vous donner deux ou trois exemples.

J'ai parlé d'Auto-Cool. Le mois prochain on vous proposera une délibération dans la lignée des décisions qu'on avait actées ensemble pour aider ce qui est devenu aujourd'hui cette société coopérative d'intérêt collectif. Et Jean-Charles BRON présentera tout à l'heure une délibération pour amoindrir encore le coût du stationnement, et aider cette belle initiative à prendre son envol de façon un peu plus consistante qu'aujourd'hui.

Je vais vous citer une dernière innovation puisque cela a été mis en place la semaine dernière, Monsieur le Maire vous y étiez : favoriser les déplacements en vélo-taxi. Nous avons aujourd'hui ce type de service qui se développe à Bordeaux. Le club senior dans le quartier d'Alain MOGA, grâce à son impulsion, expérimente déjà depuis le 18 janvier ce nouveau service qui va permettre à des personnes âgées qui n'ont pas de moyens de déplacements personnels de pouvoir aller déjeuner au club senior, bénéficier d'un certain nombre d'animations et être ramenées ensuite chez elles.

Séance du lundi 25 janvier 2010

Autre exemple, la rénovation en cours des zones rencontre. Nous avons fait une première rénovation avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et les services de la Ville sur la rive droite, la rue Paul Camelle. C'est une politique qui est en train de s'étendre à Bordeaux. Vous l'avez souhaité Monsieur le Maire. Donc nous avons la rue Grateloup, la rue des Pontets / Tour du Pin / Maubec, la rue Camelle, je viens de la citer, et à venir la rue Notre-Dame dont les travaux sont prévus en 2010 / 2011.

L'intérêt - pour revenir au plan éco-mobilité - de ces zones de rencontre, zones 20 : la voiture n'est plus prioritaire sur les vélos et sur les piétons. Cela fait l'objet d'un aménagement un peu particulier.

Sécuriser la part des aménagements spécifiques aux abords des écoles, des collèges et des lycées. Là on fait un effort très conséquent cette année jusqu'à l'horizon fin 2011 de façon à ce qu'un maximum d'établissements aient des abords très sécurisés en la matière.

limiter et traiter les discontinuités du réseau cyclable :

En lien avec l'association Vélo Cité nous avons affirmé notre objectif, notre volonté, avant que d'augmenter le linéaire vélo – nous avons aujourd'hui 137,5 km de linéaire de vélo aménagé sur les 500 que compte la ville est d'assurer d'abord la continuité du réseau car il y a encore des discontinuités, et de sécuriser au maximum ce réseau. C'est ce que nous faisons valoir auprès de la CUB qui fait ces aménagements.

Nous continuons à multiplier les possibilités de stationnement vélos dans la ville. Vous savez qu'aujourd'hui on a 8.084 places. Il y a de très nombreuses demandes. Nous sommes en train d'y travailler. Nous posons à peu près 500 arceaux par an, soit l'équivalent de 1000 places, en fonction des possibilités et de la demande qui nous est faite.

On a innové avec Incité avec la création d'une bicycletterie il y a quelques mois rue Bouquière.

Autre innovation : nous mettons des vélos à la disposition des directeurs des 98 établissements scolaires qui sont sous compétence de la ville.

Nous avons dépassé nos objectifs pour doter les établissements scolaires d'équipements vélos, soit à l'intérieur quand cela est possible, soit sur le domaine public quand les locaux ne le permettent pas. On est à près de 40% pour un objectif qui était fixé à 27% en 2011.

Une innovation qui arrive dans quelques semaines : la mise en place avec Jean-Louis DAVID d'une brigade de policiers municipaux en roller.

Une étude est en cours aujourd'hui pour compenser les déplacements à l'international, comme vous l'aviez souhaité.

Dans les déplacements loisirs / détente, l'accès des rollers et des vélos dans les transports en commun. Nous l'avons obtenu de Kéolis, en lien avec l'association Roller-Air,

Avec Kéolis nous sommes en train de regarder les possibilités pour les vélos, sachant que pour ces derniers c'est un peu compliqué compte tenu de la place qu'ils prennent.

Créer des découvertes à vélo de Bordeaux et de sa proche région. : l'Office de Tourisme et les services de la Ville avaient généré avec Stéphane DELAUX une première opération à titre d'expérimentation l'année dernière. Cette opération a connu un grand succès. Elle devrait perdurer cette année et les années à venir.

Multiplier les stationnements pour les vélos devant les commerces en partenariat avec l'association La Ronde des Quartiers et Vélo Cité : l'opération Mes courses à Vélo, qui devrait s'étendre et perdurer également.

Séance du lundi 25 janvier 2010

Enfin, autre dimension, accompagner au changement. C'est toute notre politique d'accompagnement, de formation, d'animation, avec le bras séculier qui est la Maison du Vélo, évidemment, dont vous avez vu ces derniers mois une extension de ses services dans l'ensemble des mairies de quartiers, de façon à éviter à nos concitoyens d'avoir à se déplacer pour aller chercher leur vélo.

L'éco-mobilité donnera lieu à un certain nombre de manifestations et de promotion dans notre future Maison Eco-citoyenne.

Et pour terminer : Bordeaux innove. Ce n'est pas le moindre des champs. A cet égard plein de manifestations qui sont indiquées dans le document.

Je mettrai en exergue l'opération Cyclab qui aura lieu le 4 février prochain, développée par Michel DUCHENE : Le vélo du futur, le futur du vélo, à laquelle vous êtes tous conviés. Nous avons près de 300 participants inscrits à ce jour.

Je termine, Monsieur le Maire, en disant que tout cela a été fait grâce au travail collaboratif de l'ensemble de nos services, de l'ensemble des associations et dans le cadre de la concertation qui est en cours concernant l'Agenda 21.

Je voudrais remercier aussi Laetitia JARTY qui est notre « Mademoiselle Vélo et déplacements doux » de la ville.

M. LE MAIRE. -

M. DUCHENE

M. DUCHENE. -

Merci Monsieur le Maire. Pour rappeler que la Ville organise un colloque sur le vélo le jeudi 4 février 2010 à l'Athénée Municipal de 10 h à 20 H. Ce moment sera exceptionnel parce qu'il permettra dans un premier temps aux professionnels du vélo, à ceux qui s'intéressent au devenir du vélo, de se rencontrer pour réfléchir à de nouvelles réglementations, comment la réglementation peut évoluer.

La Ville de Bordeaux a mené plusieurs expériences avec le « tourne à droite » et le « double sens cyclable ». Comment aller plus loin ? Comment réfléchir à l'évolution de l'objet vélo de telle manière qu'il soit plus confortable pour les usagers du vélo, qu'il soit plus sécurisé ? Et surtout aussi réfléchir à son devenir au niveau du dessin. Que peut-il avoir comme nouveau design ?

Cette journée s'adresse pour sa première partie plutôt aux professionnels, mais c'est ouvert au grand public. D'ailleurs nous avons été étonnés du nombre d'inscriptions. Nous attendions plusieurs dizaines de personnes, nous en sommes à la date d'aujourd'hui à 216 inscrits. Donc il y a une vraie participation, un vrai désir de confrontation d'idées.

Nous avons invité de nombreuses villes étrangères, par exemple des villes qui développent des quartiers sans feux de signalisation, sans réglementation. Ça peut sembler étrange, mais paraît-il que ça permet une meilleure sécurité.

Donc un moment exceptionnel sur le vélo et un débat qui sera sûrement très intéressant avec une participation plus large le soir, celle de Philippe Starck qui est un designer français aujourd'hui de dimension mondiale, qui, au-delà du dessin des objets a une vraie pensée presque philosophique sur les déplacements futurs. Il y aura un débat entre Philippe Starck et Alain JUPEE, un maire qui pratique au quotidien ces politiques et un penseur des déplacements de demain.

Une journée exceptionnelle. Nous vous invitons toutes et tous à y participer.

M. LE MAIRE. -

Merci.

« Mademoiselle Vélo », vous voulez dire un mot ?

MLLE JARTY. -

Monsieur le Maire, vous me prenez de court. Je voulais juste me féliciter de tout le travail qui a été fait par les services et remercier les associations qui ont nettement contribué au projet, qui nous ont envoyé leur contribution.

Je crois qu'on est arrivé à quelque chose de bien. On essaiera de tenir les objectifs. C'est évolutif. Ce n'est pas figé. Je rassure tout de suite l'opposition.

J'estime qu'il y a pas mal de choses assez innovantes. On essaiera de continuer.

Avec Cyclab je crois aussi que c'est l'occasion de montrer que Bordeaux est, et reste capitale du Vélo. C'est important de le dire.

M. LE MAIRE. -

Merci. Comme il faut avancer je serai très bref. Je me bornerai à dire que Bordeaux a réussi sa révolution de la mobilité. Les résultats de l'enquête ménages / déplacements sont de ce point de vue très éloquent, notamment sur la situation du centre ville.

Deuxième remarque : on a là un plan extrêmement complet, très innovant, qui va nous permettre d'aller plus loin.

Troisième remarque : on voit bien qu'entre l'Agenda 21, le volet mobilité et le Projet Social il y a des liens étroits, à preuve l'action qui va nous permettre de confier l'entretien des vélos de la Maison du vélo à un atelier / chantier d'insertion avec la création de 4 équivalents temps plein pour des personnes en situation de difficultés particulières.

Mme VICTOR-RETALI

MME VICTOR-RETALI. -

Simplement pour noter avec plaisir effectivement des avancées, parce qu'un certain nombre de propositions qui ont été faites ici ont été vraiment retenues, comme des places sécurisées à la gare, des lieux aménagés aux abords des écoles. C'est vraiment un progrès.

Il manque peut-être encore des arceaux à proximité des lieux culturels. Mais j'imagine que ça va venir.

Je note par contre avec surprise qu'entre décembre 2008 et novembre 2009 il n'y a pas de pistes cyclables supplémentaires, ou très très peu. Cela dit, de toute façon je crois qu'il serait utile de les aménager peut-être un peu mieux par rapport à la pluie, qui, comme je vous l'avais dit, nous mouille par en dessous quand on roule.

Dans ce cadre-là il me semble que les transports en commun doivent jouer un très grand rôle. La liaison entre vélo / transport en commun doit être améliorée. Je vois que c'est aussi en cours.

On ne reviendra pas sur une éventuelle gratuité des transports qui améliorerait encore cette cohésion.

Par contre les navettes électriques dans le centre ville me paraissent quelque chose à garder et à développer, parce qu'il n'y en a eu qu'une pendant très longtemps qui, en plus, suivait quasiment la ligne de tramway. On ne peut pas, par exemple, aller à Saint-Michel autrement qu'à pied, quasiment. Il y a un arrêt de tram sur les quais, mais ce n'est pas très simple pour les gens qui ne se déplacent pas facilement. Donc là aussi ça augmenterait sans doute la circulation entre les quartiers.

Il est évident qu'il y a certainement des choses encore à améliorer mais on est sur une bonne voie. Je pense que les Verts vont enchaîner sur la suite.

M. LE MAIRE. -

Ne préjugez pas de ce que vont dire les Verts.

Je voudrais signaler qu'entre 2008 et 2009, vous disiez qu'il n'y a pas eu de pistes cyclables, on a quand même achevé, puisque je l'ai inaugurée avec le Président de la Communauté Urbaine, la piste cyclable sur le quai Deschamps qui est très pratique pour rejoindre la piste de Latresne, et qui devrait se poursuivre jusqu'au pont de Pierre.

Je souligne évidemment que toute cette politique est menée en coopération étroite avec la CUB.

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, Mme WALRYCK, tout d'abord il est dommage d'une certaine manière que cette délibération ne soit pas soumise au vote, parce que je vais vous surprendre peut-être, nous l'aurions votée...

(Exclamations)

M. PEREZ. -

Oui, mais ne vous réjouissez pas trop vite.

... malgré les quelques remarques que je vais faire par la suite.

Tout de même d'abord une mise au point. Vous avez une opposition, Monsieur le Maire, qui vote 95 ou 98% de vos délibérations...

M. LE MAIRE. -

Ce n'est pas assez, M. PEREZ. Moi je suis très consensuel.

M. PEREZ. -

Dans ce cas-là il n'y aurait pas d'opposition. Nous serions dans un régime totalitaire, et je sais que ce n'est ni ce que vous souhaitez ni ce que nous souhaitons.

C'est vrai qu'il est dommage que parfois lorsque nous avons des divergences, des oppositions sur certains points, vu que c'est vous qui déterminez la règle du jeu et qui parlez en dernier, vous dites parfois ici et ailleurs que vous n'aimez pas le ton « maître d'école », moi non plus. Excusez-moi, nous sommes de la même génération, j'ai passé l'âge.

Quand je vois d'une certaine manière que nous votons la plupart de vos délibérations, acceptez que parfois nous ayons, et vous l'acceptez, des divergences sans nous taxer de politique politicienne. Nous faisons notre rôle d'opposition. Point à la ligne. La démocratie s'en porte bien.

Pour en revenir à ce plan, d'abord ce seront quelques remarques de détail.

J'aimerais savoir où nous en sommes de l'étude de faisabilité que nous avons demandée par un amendement lors de l'adoption du tracé de la troisième phase du tramway, étude de faisabilité portant à terme sur un transport en site propre pour Caudéran.

Concernant l'auto-partage vous nous indiquez que le nombre d'inscrits est en progression, mais vous ne nous dites pas de combien il est. C'est quand même dommage. Le ton du rapport me laisse penser que vous n'êtes pas totalement satisfait par ce nombre.

Une suggestion. Pourquoi ne pas proposer pour inciter à l'auto-partage une journée annuelle de repos supplémentaire pour les personnes qui rempliraient par exemple plus de 100 journées d'auto-partage dans leur voiture. Ça pourrait être une incitation. C'est un exemple parmi tant d'autres.

Concernant la mise à disposition des vélos réformés, l'association Récupère aide déjà dans ce sens. Sans doute serait-il bon de s'en rapprocher.

Concernant l'extension du stationnement payant, nous sommes mesurés car nous n'oublions pas le sort du quartier Sain-Jean / Belcier où rien de sérieux à notre sens n'a été prévu pour le stationnement des résidents auxquels on propose de substituer du stationnement payant à du stationnement gratuit.

Même si je suis un fervent partisan de l'usage raisonné de l'automobile, Monsieur le Maire, je pense que ce point socialement injuste est à reconsidérer. Jacques RESPAUD l'a déjà dit ici. On assiste finalement à l'inverse du but recherché, à savoir que les gens qui utilisaient les transports en commun, pour ne pas avoir à payer leur transport risquent de reprendre la voiture. Je ne suis pas persuadé que ce soit ce que vous recherchez et ce que nous recherchons.

Enfin j'en terminerai avec à mon sens un grand accent de ce plan éco-mobilité, même si c'est marginal et peut vous paraître très lointain, le sort de la passerelle Sain-Jean Eiffel. La proposition, Monsieur le Maire, déjà évoquée ici d'ouvrir cette passerelle aux vélos, rollers et surtout aux piétons, pourrait être, que sais-je, par l'installation d'un tapis roulant et d'ascenseurs qui permettraient aux personnes à mobilité réduite d'accéder à cet équipement pour traverser le fleuve. Merci.

M. LE MAIRE. -

Sur ce dernier point, M. PEREZ je vous rappelle ou je vous informe de ce qu'au-delà des travaux de renforcement de la passerelle sur lesquels on est en train de boucler le financement, c'est l'Opération d'Intérêt National qui récupère la passerelle et qui sera donc en charge des travaux qui permettront de la réutiliser dans l'esprit que vous venez de dire.

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je suis tout à fait d'accord avec Mme VICTOR-RETALI et avec un certain nombre de cyclistes. L'un des inconvénients majeurs de la pratique du vélo c'est effectivement quand il pleut, et là vous ne pouvez rien pour nous, effectivement, ça fait partie des aléas de la pratique de la bicyclette.

Si je dis ça, Nathalie, c'est pour faire un parallèle que vous jugerez peut-être audacieux. J'ai entendu dire que l'UEFA estimait que les spectateurs des stades de football parfois se mouillaient et qu'il fallait que toutes les places dans nos stades, demain, soient abritées. J'ai entendu ça. Vous allez peut-être me contredire mais je crois que c'est vrai.

M. LE MAIRE. -

Alors vous demandez qu'on couvre toutes les rues de Bordeaux. C'est ça que vous voulez...

M. HURMIC. -

Non. J'espère que demain il n'y aura pas des associations aussi farfelues que l'UEFA qui viendront vous demander que les parcours cyclistes de vélo en ville soient également... Les aléas climatiques, Monsieur le Maire, ça serait bien que vous le rappeliez à l'UEFA à l'occasion, ça fait partie des charmes, les changements de saison, etc...

M. LE MAIRE. -

Surtout quand on ne va jamais au stade...

M. HURMIC. -

Cessons de dériver vers une société de confort... ! Je vous rappellerai dans quelques instants que les deniers publics ne doivent pas servir à alimenter ce genre de dérive.

Excusez-moi d'avoir fait la transition entre deux délibérations. J'en viens plus exactement à la délibération d'aujourd'hui.

Je pense qu'il serait vain et fantaisiste que des rangs de l'opposition nous contestions le fait que la Ville de Bordeaux a su innover et investir ces dernières années pour la pratique du vélo en ville. Dont acte, Monsieur le Maire. Des efforts méritoires ont été accomplis et les résultats sont au rendez-vous.

Vous l'avez rappelé, Mme WALRYCK, pratiquement entre 7 et 9% des déplacements urbains se font dans nos quartiers en vélo. Je pense que c'est effectivement une victoire ; même s'il y a encore des quartiers où c'est à 4% je pense que globalement la pratique du vélo a beaucoup gagné ces dernières années ; et l'éco-mobilité en général, la pratique des modes de déplacements les plus doux a été très sérieusement encouragée par la municipalité. Nous vous en donnons acte.

Toutefois je rappellerai, Mme WALRYCK l'a dit, que la Ville de Bordeaux au mois de mai dernier a signé la Charte de Bruxelles aux termes de laquelle nous prenons l'engagement de faire passer la pratique du vélo à 15% de part modale à l'horizon 2020. 2020 c'est demain. Dans 10 ans. Avec nos gros efforts nous sommes arrivés entre 7 et 9%. Vous vous rendez compte qu'il faut doubler.

Si l'on veut vraiment doubler la pratique du vélo en ville, je pense que c'est possible mais il faut vraiment changer de braquet. Je crois qu'on a intérêt à passer à la vitesse supérieure pour le faire.

Comment le faire ? L'un des aspects à mon avis le moins abordé dans cette délibération, même si vous l'abordez, c'est la sécurité des cyclistes. Je pense qu'actuellement beaucoup de gens sont dissuadés ou découragés de faire du vélo en raison des aspects de sécurité : des nids de poule dans les pistes cyclables, le fait que les interdictions de stationnement sur les pistes cyclables sont très peu respectées à Bordeaux et à mon sens très peu sanctionnées par la police nationale et par la police municipale. Je pense qu'il y a de gros efforts à réaliser pour ne pas dissuader les Bordelais de continuer à circuler en vélo.

Je note également, je crois que ça n'a pas encore été dit aujourd'hui, qu'à partir du 22 février c'est 1530 vélos en libre service qui vont débarquer dans la ville. Peut-être pas tous, mais je crois qu'il y a 139 stations sur les 150 qui sont prévues qui seront dans Bordeaux, donc effectivement on va avoir un afflux de vélos dans nos rues de Bordeaux.

Je crois que plus que jamais nous devons permettre à ces cyclistes non pas d'emprunter les trottoirs comme ils le font trop souvent dans les zones où ils ont l'impression que sur la chaussée ils sont indésirables, mais il faut incontestablement passer à la vitesse supérieure

pour un partage de la chaussée et pour permettre à ces cyclistes de circuler normalement en évitant l'anarchie.

Des zones 30, il y en a à Bordeaux. A mon avis elles ne sont pas suffisamment respectées. Je crois qu'il y en a énormément dans lesquelles la vitesse automobile dépasse de loin cette vitesse. Il y a quelques zones 20 qui commencent à faire leur apparition, et quelques zones de rencontre. Je pense, Monsieur le Maire, qu'il ne faut pas se contenter d'un simple panneau à l'entrée de la rue. Je crois qu'il faut réellement se donner les moyens d'aménager ces itinéraires pour que la vitesse des voitures soit réellement réduite et qu'on puisse cohabiter harmonieusement à vitesse humaine, dirai-je, sur ces chaussées.

On n'est pas obligé de faire des aménagements type de ceux qui ont été faits rue Paul Camelle à La Bastide, qui sont extraordinaires. Je pense qu'on peut faire moins coûteux et faire en sorte de ramener des vitesses plus humaines dans un certain nombre de rues de la Ville de Bordeaux.

Voilà ce que je voulais vous dire. Dont acte pour tout ce qui a été fait.

Un dernier mot, vous avez oublié, mais je pense que c'est un simple oubli Mme WALRYCK, de remercier également les personnes qui travaillent dans le cadre du code de la rue. Je pense que beaucoup d'actions qui sont proposées dans ce document sont issues des réflexions que nous avons menées dans le cadre du code de la rue qui a permis d'innover un certain nombre de pratiques urbaines. Je pense qu'il faut continuer à animer cet outil, voire même lui donner une nouvelle vigueur qu'il a semble-t-il perdue ces derniers mois. Je crois qu'on va continuer à mener la réflexion ensemble dans ce cadre-là.

Je vous le redis, si vous voulez arriver à 15% de vélos en 2020, c'est-à-dire doubler, il faut vraiment passer au braquet supérieur.

M. LE MAIRE. -

C'est le cas de le dire.

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, chers collègues, je voulais rebondir sur ce que vient de dire M. HURMIC par rapport à l'UEFA au niveau du stade et des personnes qui sont sous la pluie, en particulier les personnes handicapées. On est en train justement dans le plan des actions qui sont mises en place et des financements qui nous ont été octroyés par cette même assemblée, de pouvoir mettre ces personnes à l'abri. D'ailleurs ce sont des personnes qui ont des problèmes de santé, donc on va essayer de les abriter. Ça c'est une chose.

Aussi lui dire que c'est vrai que le code de la rue auquel nous participons est une entité formidable parce qu'au moins il y a un échange. M. HURMIC y participe, mais malheureusement il y a peu d'autres personnes de l'opposition qui participent à ce conseil. Je le regrette. Ce que je voulais dire c'est qu'étant la seule personne en situation de handicap visible de ce Conseil, je veux remercier Anne WALRYCK et son équipe pour ce plan Eco-mobilité qui, une fois n'est pas coutume, intègre en toute mixité, que ce soit dans les documents – comme celui que je tiens à la main – et dans les actions, les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Donc je tiens à remercier ce service et cette délégation. Apparemment ce plan semble faire l'unanimité de tous les intervenants qui sont passés jusqu'à maintenant. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme VICTOR-RETALI.

MME VICTOR-RETALI. -

Simplement pour préciser que je ne demande pas que l'on couvre les rues de Bordeaux, mais qu'on aménage les pistes, y compris les pistes les plus neuves qui n'évacuent pas l'eau suffisamment rapidement. Je ne sais pas comment il faut faire mais il faut vraiment le faire.

Autre chose par rapport au stationnement. Je maintiens ma position comme quoi le stationnement payant, particulièrement aux abords de la gare, risque de générer des reprises de véhicules, soit parce que, entre payer le stationnement et payer le transport ça va faire peut-être beaucoup pour certaines personnes, soit parce que pour partir en train ça deviendra très compliqué. Ou alors il faut des stationnements vraiment très peu chers pour les gens qui partent longtemps et pour les inciter à ne pas partir en voiture. Il va y avoir quelque chose qui va se jouer là-dedans. Il faudra y faire attention.

M. LE MAIRE. -

Je ne comprends pas très bien. Vous êtes hostile au stationnement payant autour de la gare pour que les gens qui prennent le train puissent stationner plusieurs jours pendant qu'ils sont à l'extérieur de Bordeaux ?

Ça c'est vraiment le contraire d'une politique de développement durable. Quand on va à la gare pour un départ de plusieurs jours on n'y va pas en voiture. Il y a beaucoup d'autres solutions.

Ecoutez, à la demande générale et comme le règlement m'y autorise je vais transformer cette communication en délibération et vous demander de l'approuver.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Pas d'abstentions ?

Voilà une délibération approuvée à l'unanimité. Je m'en réjouis.

Véronique est très jalouse !

ADOPTE A L'UNANIMITE